

épines drômoises

Toute l'actualité de la nature dans la Drôme

**Les dessous
noirs
de l'amour blanc**

**La souris
domestique**

**Recherches :
le fluvarium
et l'apron**



Le tétras-lyre drômois



FRAPNA®

Le chamois drômois dans le rouge



Imprimé sur papier 100 % recyclé
(couverture sur papier 50 % recyclé)
blanchi sans chlore

Le courrier des épines drômoises
est la revue bimestrielle éditée par la Fédération
Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA).
La FRAPNA Drôme - 9, rue du lycée - 26000 Valence
Tél. 04 75 81 12 44 - fax 04 75 81 14 73
E-mail : frapna-drome@frapna.org
est reconnaissable par le logo suivant :



FRAPNA

La FRAPNA Drôme est une délégation départementale
de France Nature Environnement (FNE)
qui est la fédération française des sociétés
de protection de la nature,
voici son hérisson et son adresse :



FNE - 6, rue Dupanloup - 45000 Orléans
Tél. 02 38 62 44 48 - fax 02 38 52 11 57

Organisation
du courrier des épines drômoises :

- Directeur de publication : Vincent Morel
- Coordination, publicité & diffusion : Maxime Briola
- Parmi les personnes qui collaborent régulièrement
à la réalisation du magazine :
Sylvie Thirion - Brigitte Ramonet - Edwige Roche
François Morel - Paule Barreyre - Irène Mercier
Josiane Richaud - Peggy Gomes - Pierre Palengat
ainsi que nos fidèles bénévoles qui participent
avec assiduité à la préparation de l'expédition
et à la distribution de la revue.

Les articles pour le n° 131 de mars/avril 2006 devront parvenir
à la rédaction avant le 15 janvier 2006.

Les opinions émises dans le courrier des épines drômoises
n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Illustrations : Alexis Nouailhat
Maquette : Guy Comte 04 75 59 02 63
Impression : Atelier 26 - Lorient
Publicité : 04 75 81 35 32
Édition n° 129 - novembre/décembre 2005
Tirage - 3 200 exemplaires
Commission paritaire n° 66652
N°issn 073-5448

DOSSIER

- 4 Oh ! C'est quoi ce bruit ?.....par Noémie Clo
- 5 éditorial.....par Maxime Briola
- 7 Tétrasy lyre drômois : chronique d'une mort annoncée.....
.....par Roger Mathieu et coll.
- 8 Le Tétrasy-lyre ou Petit coq de bruyère.....par Gilbert David
- 14 Le roman noir du tétrasy lyre drômois.....
.....par Roger Mathieu, Gilbert David et coll
- 16 Les cousins drômois du tétrasy lyre
- 18 Tétrasy lyre et chasse.....par Jean Pierre Choisy
- 18 Devinette.....par Christiane Gallienne

pages jaunes

- 19 Pourquoi adhérer à la FRAPNA
- 20 Les sorties nature dans la Drôme
- 21 Dons
- 22 Pétition Tétrasy lyre
- 23 Les dessous noirs de l'amour blanc.....par Raphaël Quesada
- 26 Reportage photopar Sébastien Blache
- 27 L'Amour Blanc ? Pas si noir.....par la Fédération de Pêche de la Drôme
- 28 La souris domestiquepar Charles Faugier
- 32 Recherches : le fluvarium à apron.....par Vincent Morel
- 34 La fête de la rivière.....par Noémie Clo
- 35 650 chamois à tuer dans la Drôme en 2005-2006
- 36 Le courrier des lecteurs
- 37 Brèves.....par Sylvie Thirion



PHOTO DE COUVERTURE :

Tétrasy lyre © Yves Thonnerieux

VIGNETTES :

Souris domestique © Charles Faugier

Herbier avant les amours © Sébastien Blache

Fluvarium © Jean-Michel Faton





Oh ! C'est quoi ce bruit ?

PAR NOÉMIE CLO*

Comme chaque année, la FRAPNA Drôme a accueilli des enfants de 8 à 12 ans en mini camp. Ce fut l'occasion de découvrir les richesses naturelles de la Drôme en suscitant l'observation par la pédagogie active et la pédagogie de projet. Les animations ont donc été orientées sur l'approche sensorielle et ludique, sur la démarche scientifique, sur l'imaginaire, sur l'expression et parfois sur l'activité physique.

Cette année, lors de nos séjours à Bourdeaux (du 24 au 29 juillet et du 1er au 6 août), nous avons eu la visite de Pierre PALENGAT et de Sylvie GARIN du « Studio les 3 becs »... Ces deux professionnels du son nous ont proposé de découvrir la nature avec nos oreilles. Ils nous ont accompagnés une journée et une veillée pour découvrir et identifier les sons dans la nature. Ils avaient apporté tout le matériel nécessaire à leur enregistrement.

Toute la journée, en petits groupes, les enfants sont partis autour du campement pour tendre l'oreille et se transformer en véritables petits reporters. Cette découverte s'est prolongée par une balade nocturne pendant laquelle nous avons même pu entendre, grâce à un appareil à ultrasons, les chauves-souris qui virevoltaient au-dessus de nos têtes.



Afin de garder une trace de ces bons moments où la plupart de nos sens étaient en éveil, le « studio les 3 becs » a composé, pour chaque séjour, un montage gravé sur CD. Nous pouvons ainsi retrouver l'ambiance sonore de Bourdeaux, les bruits des animaux rencontrés et les échos de nos apprentis chroniqueurs.

* ANIMATRICE FRAPNA





On garde les yeux ouverts !



© Sylvie Thirion

de ceux qui avancent. Nous sommes emplis des beautés de la Drôme et souhaitons les préserver. Notre société moderne en est capable.

La ligne éditoriale de ce numéro est avant tout dirigée vers le tétras-lyre. Emblème du Parc Naturel Régional du Vercors, il est menacé de disparition en France. Ce joyau de la montagne est encore chassé (même au sein de la Réserve Naturelle du Vercors). Évidemment, plus il devient rare, plus sa valeur augmente. Tous les jours nous regardons cette absurdité en face... Certains trouvent encore des raisons pour la cautionner. Comment ne pas en parler ? Comment ne pas vous demander de signer la pétition de nos pages jaunes ?

Nous parlons de "l'amour blanc", un poisson à surveiller. La souris domestique a également grignoté quelques pages de la revue. Pas d'inquiétude, pour elle ça va bien ! On a juste pensé que vous aimeriez en savoir un peu plus sur un animal qui nous est si proche.

Allez ! On garde les yeux ouverts. Il semble que ça aide à marcher droit.

Bonne lecture.

MAXIME BRIOLA

N.D.L.R. : Fin septembre, après 3 ans de présence active à la FRAPNA, Maxime s'est installé à Montpellier pour des raisons professionnelles. Bonne route Maxime, nous avons apprécié ton travail efficace, tes compétences, tes qualités relationnelles et ton amitié.



Tétras lyre drômois : chronique d'une mort annoncée...

DOSSIER PRÉPARÉ PAR ROGER MATHIEU ET COLL.

Combien de drômois savent que le tétras lyre (*Tetrao tetrix*) (1) est présent dans les montagnes drômoises, que ses populations étaient encore florissantes dans les années 70, qu'il nichait alors sur la plupart des montagnes de plus de 1 000 m, du sud des Baronnies jusqu'au Vercors et du plateau d'Amabel jusqu'aux sommets du Haut-Diois et du Haut-Buëch ?

Combien de drômois savent qu'il reste aujourd'hui moins d'une centaine de coqs adultes, qu'il a disparu (2) de toutes les montagnes situées au sud de la rivière Drôme, qu'il est en grande difficulté dans le Haut-Diois et régresse lentement, mais inexorablement dans son bastion des Hauts plateaux du Vercors ?

Combien de drômois savent que le Préfet, soucieux de ne pas froisser la Fédération des chasseurs, autorise la chasse du tétras lyre sur les dernières zones refuges, jusque dans la Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors ?

Combien de drômois savent que le Conseil Général de la Drôme, propriétaire du Jardin du Roy (3), au cœur de cette même Réserve natu-

relle, étudie en ce moment même, à la demande de la Fédération des chasseurs, l'éventualité de pouvoir satisfaire la demande des chasseurs locaux de tuer quelques coqs ?

Menacé par la fermeture naturelle des milieux montagnards et le pastoralisme moderne, intensif, entraînant un surpâturage : le tétras lyre drômois s'éteint lentement dans l'indifférence générale. Les chasseurs demandent à en profiter « encore un peu » jusqu'à l'extinction (4)... Avec la bénédiction de la plus haute autorité de l'État, qui ne veut pas leur refuser ce dernier plaisir.

Chaque année, depuis plus d'un quart de siècle les naturalistes (bénévoles) du CORA Drôme et de la FRAPNA investissent beaucoup de temps et d'argent pour suivre et analyser l'évolution des populations de tétras lyres de la Drôme. Les comptages sont financés entièrement sur des fonds privés. Depuis 1997, les « comptages tétras » de Glandasse (Hauts plateaux du Vercors), organisés par le CORA

Drôme, ont mobilisé plus de 160 journées-hommes. Les services de l'État sont tenus régulièrement informés des travaux des associations de protection de la nature. Comme pour le chamois, le Préfet de la Drôme et le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt accueillent nos données avec un consternant mépris. Leur seule réponse a été, en 2001... une autorisation accordée aux chasseurs drômois d'augmenter la pression de chasse sur le tétras lyre !

Dans la Drôme, le Préfet autorise les chasseurs à tuer les tétras lyres sur huit communes (sans aucune limitation du tableau de chasse)... Il s'agit des huit dernières communes où les populations reliques de tétras drômois tentent de survivre. Ailleurs, il n'est plus qu'un souvenir.

Au rythme actuel, le tétras lyre aura disparu de la Drôme dans une quinzaine d'années. C'est cette chronique d'une mort annoncée que les naturalistes de la FRAPNA et du CORA vous présentent dans ce dossier spécial.

La FRAPNA Drôme remercie Yves Thonnerieux, excellent naturaliste, photographe animalier, organisateur de voyages nature, pour les magnifiques clichés qu'il a bien voulu nous confier pour la protection du tétras lyre drômois. Elle remercie également André Miquet pour ses dessins tout aussi remarquables.

- 1 - Appelé aussi « petit tétras » ou « petit coq », ou encore « petit coq de bruyère ».
- 2 - Disparu ou quelques individus reliques, sans avenir survivent encore.
- 3 - Territoire de plus de mille hectares, peu ou pas chassé depuis plus de 15 ans et qui abrite le dernier noyau important du département...
- 4 - Le raisonnement des chasseurs est : la chasse n'est pas la principale cause de disparition des tétras lyres, donc on peut chasser... Ce raisonnement, transposé dans le domaine de la sécurité routière, reviendrait à autoriser les automobilistes à rouler avec des pneus lisses, au motif que les pneus lisses ne sont pas la cause principale des accidents de la route, mortels...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ABRÉGÉES

- COUTURIER M. — 1964 — **Le gibier des montagnes françaises**. Arthaud, Grenoble, 464 p.
- ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. — 1999 — **Oiseaux menacés et à surveiller en France**. Société d'études Ornithologiques de France et LPO, Paris, 560 p.
- DUBOIS P., LE MARECHAL P., OLIOSO G. et YESOU P. — 2000 — **Inventaire des Oiseaux de France**. Une avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris, 397 p.
- Anonyme — 2001 — **Répartition communale du petit gibier de montagne (Drôme) en 2000**; lièvre variable, marmotte et galliformes; évolution depuis 1950. Observatoire des Galliformes de montagne, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Sevrier, 2p. + 6 cartes.
- OGM — 1999 — **Horizon XXI^e siècle; éléments pour la conservation et la gestion du tétras lyre dans les Alpes françaises**, 1ère partie, Statut de l'espèce, mise à jour nov. 2000. Observatoire des galliformes de montagne, Sevrier, 43 p. + annexes.
- Anonyme — 2002 — **Évolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France**. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Faune sauvage (supplément), 16 p.
- CORA Région — 2003 — **Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes**. CORA Région, Lyon, 336 p.
- CORA Drôme — 2003 — **Les Oiseaux de la Drôme**.



Le Tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) ou Petit coq de bruyère

PAR GILBERT DAVID

Quand j'ai vu mes premiers « coqs de bruyère » j'avais sept ans. C'était une fin de printemps, juin sans doute, en Maurienne (Savoie), mon pays natal. Pour la première fois mon père m'a emmené au-dessus de la forêt ; j'étais fier car beaucoup d'histoires se racontaient sur notre montagne, la télé n'existait pas encore pour nous et les contes circulaient dans les veillées. J'avais donc hâte de voir les « pics » de près, ces montagnes que je voyais de loin, sièges et supports de toutes ces légendes fantastiques. J'étais prévenu, ce serait dur, très dur : plus de 2000 m d'altitude positive en deux jours. Je ne savais pas ce que cela voulait dire mais c'était une épreuve que j'étais prêt à relever du haut de mes sept ans, l'âge de raison, non ?

Le grand jour arriva et cela a été dur en effet, le soir du premier jour, après 1200 m de dénivelé (j'ai appris à connaître ce que voulait dire altitude et dénivelé), je me suis endormi sur la table du chalet, en mangeant. Le lendemain, levé avant le jour, nous repartîmes. Le soleil rougissait quelques sommets privilégiés quand, dans le silence de notre marche, alors que je serrais les dents pour supporter la fatigue, j'entendis un grand bruit dans un fourré d'arçosses. Je me réfugiai dans les jambes de mon père qui me montra deux oiseaux noirs luisants et blancs gros comme des poules qui après s'être dégagés des branches du fourré partirent précipitamment en vol direct et rapidement en plongeant dans une « lanche » herbeuse (couloir d'avalanche). La vision a été brève mais elle est restée gravée dans ma mémoire et elle m'a fait oublier toute fatigue. Mon père, avare en parole, m'a dit : « ce sont des coqs de bruyère, des mâles, on en reverra tout à l'heure, peut être ». À partir de ce moment, j'ai scruté tous les fourrés qui s'éclaircissaient au fur et à mesure de notre progression, la douleur de mes petites jambes envolée. Au bout d'un temps qui m'a paru bien long, je perdais espoir d'en revoir, quand, soudain, au détour du sentier, mon père se figea ; instinctivement j'en fis de même et je suivis son regard, je vis là, à cinquante mètres, un coq branché sur un épicéa torturé par la neige et les vents. J'étais fasciné par ce bel oiseau, je ne me lassais pas d'admirer son plumage avec sa queue noire, brillante recourbée en forme de lyre laissant voir les plumes blanches de son croupion. Je revois encore ses caroncules rouges sur sa tête qui était tournée sur une clairière toute en longueur dans une combe...

Depuis, la joie d'en voir ne s'est jamais tarie. C'est toujours avec la même émotion que je recherche cet oiseau magnifique. C'est toujours avec le même plaisir que je le revois et que je l'entends chanter...

Hauts plateaux
du Vercors,
vallée de
la Queyrie.

© Roger Mathieu

Description de l'espèce :

Le dimorphisme sexuel est important, le mâle pèse 1 à 1,4 kg pour une envergure de 60 cm. Son plumage luisant noir-bleuté avec l'aile barrée de blanc, la queue arrondie en forme de lyre et l'arrière-train blanc, exclut toute confusion avec un autre oiseau. Au moment de la reproduction, fin avril à début juin, les caroncules (genre de sourcils de chair) se gonflent et deviennent très rouge. Le reste du plumage de l'oiseau est moins voyant mais ne ressemble jamais à la femelle, plus terne, d'un brun roux avec la queue légèrement fourchue. Celle-ci ne pèse que 900 g. environ pour 50 cm d'envergure. Après l'accouplement elle pond 5 à 10 œufs au sol dans un petit creux sommairement aménagé.

Comme les autres tétraonidés : grand tétras (*Tetrao urogallus*), lagopède alpin (*Lagopus mutus*), gélinotte des bois (*Bonasa bonasia*) les pattes du tétras lyre sont emplumées jusqu'aux ongles. C'est une adaptation aux hivers rigoureux des montagnes et des régions froides.

L'espérance de vie des tétras est de neuf à dix ans. Les mâles adultes de l'espèce sont chassés avec dans les Alpes un plan de chasse pour les départements de Savoie, Haute Savoie, Hautes Alpes et Alpes Maritimes sans aucune limitation en Isère et Drôme.

Répartition géographique et habitats :

Les tétraonidés, apparentés aux gallinacés, sont globalement beaucoup plus nordiques. En Europe du sud, il ne subsiste des populations qu'en montagne : alors que le tétras lyre occupe jusqu'aux basses altitudes aux Pays-Bas et en Allemagne du nord, chez nous il ne descend pas en dessous de l'étage montagnard. La famille est représentée par cinq espèces adaptées aux divers habitats « froids » d'Europe :

- Le grand tétras fréquente les peuplements de résineux âgés. Il est le plus forestier de la bande.
- La gélinotte préfère les zones de forêts plus jeunes (régénération, landes en voie de boisement...) avec quelques grands arbres servant de refuge.
- Le tétras lyre se cantonne à la limite supérieure des forêts, transition entre forêts et habitats ouverts.
- Le lagopède des saules s'est adapté aux toundras à tâches de saules et bouleaux rabougris..., il est absent de l'Europe du sud et en France.
- Le lagopède alpin ne vit que dans les alpages près des sommets dénudés ou dans la toundra arctique.



© André Miquet

Ainsi les tétraonidés donnent l'impression de se partager les biotopes.

Comme les autres tétraonidés, le tétras lyre est un oiseau sédentaire. Il fréquente habituellement les zones de « combat » entre pelouse alpine et forêt (écotone forestier) avec ligneux bas ou rampants. Ses exigences varient selon les saisons. En hiver, il préfère les ubacs fortement enneigés où la neige ne se transforme pas et reste poudreuse.

Le soir ou par mauvais temps, les oiseaux s'y creusent des iglous et se confectionnent un petit matelas avec leurs crottes (genre de petits cylindres avec une extrémité blanchâtre, comme une cigarette légèrement consommée). Ces crottiers protègent du froid les pattes des oiseaux. Ce sont des indices de présence intéressants que l'on retrouve à la fonte des neiges. Au printemps, les places de chant (arènes), dans des clairières ou des prés-bois, sont fréquentées par les mâles pour les parades nuptiales. C'est à ce moment-là que l'on peut entendre le plus facilement les chants très caractéristiques des tétras mâles, et beaucoup plus rarement celui des femelles. Pour ma part, j'ai entendu chanter les mâles tous les mois de l'année, sauf en juillet et août. De juin à septembre, le biotope recherché est la pelouse avec une hauteur d'herbe minimale de 25 cm, cela pour dissimuler le nid puis les jeunes et leur procurer la nourriture exclusivement insectivore à ce moment-là. À l'automne on les retrouve principalement dans un milieu plus forestier, où ils s'orientent vers une nourriture composée de baies diverses. Ils doivent se constituer des réserves de graisse pour l'hiver, nécessaire pour compléter un régime très frugal, où les aiguilles de pins et sapins (mais non pas d'épicéas) jouent un rôle très important. Sur le Vercors, il semblerait que l'exposition la plus recherchée soit le sud-ouest. Sur Glandasse, je n'ai pas remarqué cette particularité ; le terrain plutôt vallonné avec des scialets offre toutes les expositions sur de courtes distances.

Le tétras lyre est très attaché à son territoire et une fois installé, il n'en change pas même en cas de perturbation de son milieu (pistes de ski, 4x4, évolution de la végétation...). Mais, alors, la reproduction est nulle ou très faible. La présence de tétras adultes peut faire croire à une adaptation mais à la mort de ces individus, le territoire sera perdu pour l'espèce... sauf s'il redevient favorable !



Traces fraîches de tétras lyre dans la boue.
Hauts plateaux du Vercors, novembre 2000.
© Roger Mathieu



Crottier de tétras lyre.
Hauts plateaux du Vercors. © Roger Mathieu



Une partie de l'équipe des naturalistes du CORA Drôme ; comptage tétras lyre.

Hauts plateaux du Vercors, 15/06/2005. © Roger Mathieu

Reproduction :

L'accouplement se fait après des parades nuptiales remarquables pendant lesquelles les mâles se retrouvent fidèlement sur des arènes bien déterminées. Ces arènes sont souvent des clairières dégagées où les mâles dominants dansent en effectuant des déplacements rapides à pieds, ailes écartées, en roucoulant et en bondissant avec de brusques changements de direction. Les femelles observent les parades, vont de place en place afin de trouver le « bon géniteur » et, comme l'espèce est polygame, un mâle particulièrement bien apprécié (c'est-à-dire un dominant) peut s'accoupler avec plusieurs femelles. Les mâles sont donc contraints de redoubler de séduction pour se faire remarquer et ainsi transmettre leurs gènes. La queue noire, luisante, bien étalée verticalement montre les sous-caudales blanches immaculées. Les ailes noires, surbaissées, découvrent des tâches blanches qui attirent l'attention.

Après l'accouplement, c'est la femelle seule qui s'occupe du nid, de la couvaison et de l'élevage des jeunes. La ponte, généralement de six à huit œufs, exceptionnellement seize, se fait en juin et l'incubation dure 26 à 27 jours. Dès la naissance, vers la mi-juillet, les poussins quittent le nid (ils sont nidifuges) et suivent leur mère. Cependant, sur cent œufs pondus, entre quarante et cinquante n'éclosent pas (non fécondés ou alors l'embryon meurt). Et pendant les six à sept semaines qui séparent la naissance de l'envol, il y aura encore 25 % de pertes. Ainsi, en 72 jours, seuls un tiers des œufs donneront un jeune à l'envol et cela sans compter les pertes hivernales. Au total, une femelle n'élève que deux à trois poussins les

meilleures années, un à deux les années moyennes et zéro à un les mauvaises années (moyenne annuelle : 1.4 jeunes par poule...).

Les poussins n'ont pas de régulation thermique durant les premiers jours (ce qui exclut la recherche de nourriture lorsque les conditions météorologiques sont défavorables) : la température et la pluviométrie de l'été sont donc capitales pour la survie des jeunes. Les étés secs et chauds leur sont favorables. La principale occupation des jeunes pendant tout l'été est l'alimentation. Ils doivent croître vite pour s'émanciper au plus tôt car la saison estivale est courte. Les poussins profitent de la longueur des jours pour se « gaver » d'insectes, de larves et autres invertébrés. En Russie et Scandinavie, aux nuits estivales très courtes, les oisillons sont favorisés et atteignent le poids adulte bien plus tôt que chez nous.

Pendant que les jeunes grossissent, les adultes changent complètement de plumage. La mue s'effectue progressivement entre juillet et octobre. Cependant ils ne perdent jamais leur capacité à voler, contrairement à d'autres espèces.

En octobre, le groupe familial se sépare, mais les jeunes mâles s'éloignent assez peu. Les jeunes femelles ont une dispersion natale bien plus importante, jusqu'à une vingtaine de kilomètres (quatre kilomètres en moyenne). Cette dispersion différente selon le sexe est courante chez les oiseaux. Pour la survie de l'espèce il est impératif de permettre l'indispensable brassage génétique entre les populations existantes. Il est donc impératif de conserver des ponts écologiques. Il a été mis en évidence que ces populations ne sont viables à long terme que s'il y a un minimum de 4 000 poules sur un minimum de 6 000 km². Aucune population de tétras lyre français n'atteignant ces seuils, il faut donc raisonner en « méta-population » en connexion démographique avec des échanges d'individus, d'où un intérêt supplémentaire pour les corridors biologiques.

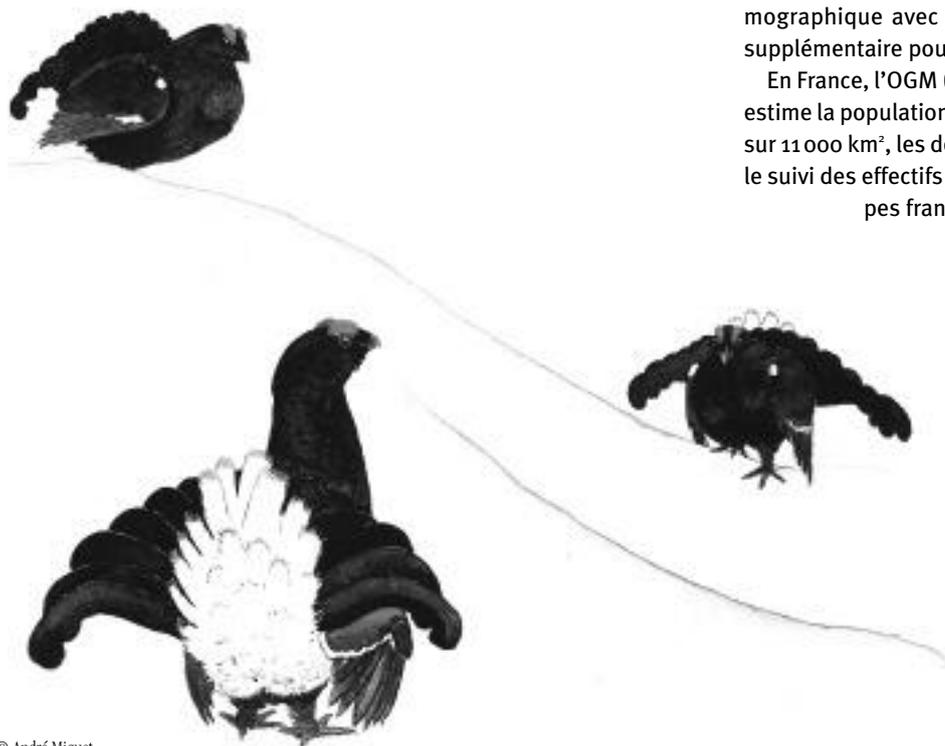
En France, l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) estime la population de tétras lyre entre 16 000 et 20 000 adultes sur 11 000 km², les deux tiers se trouvent dans les Alpes du nord : le suivi des effectifs sur 33 sites de référence, répartis sur les Alpes françaises, pendant au moins six ans montre :

- Une augmentation significative des effectifs dans cinq cas ;
- Une diminution significative dans dix cas.

Sur la plupart des autres sites, les comptages suggèrent une diminution, mais les tendances ne sont pas statistiquement significatives. Dans la Drôme, l'effectif serait d'une centaine de mâles, toujours selon l'OGM, ce chiffre est conforme à l'estimation des naturalistes du CORA. Le CORA Drôme organise des comptages sur la montagne de Glandasse (sud du Vercors) depuis 1997, mais des observations ponctuelles, réalisées



© Yves Thommeux



© André Miquet



par des naturalistes étaient consignées sur des fiches depuis la fin des années 70. Une trentaine de personnes bénévoles et motivées participe chaque année à ce dénombrement en suivant le même protocole. Après les premières années de « rodage », nous commençons à avoir des résultats chiffrés intéressants. En analysant les résultats, nous avons une idée de l'évolution des effectifs sur cette zone d'étude qui englobe une partie iséroise. Celle-ci s'étend de la plaine de la Queyrie au nord à la pointe des Assiers au sud, d'une ligne Tête du Jardin-Chaumailoux-Peyre Rouge à l'est à la bordure des falaises de Chabrinel-Plautret-Roc, d'Ambane-Royou à l'ouest en incluant la Tête du Petit Jardin. Onze circuits ont été identifiés et cartographiés. Chaque circuit est parcouru par deux à quatre observateurs, dont un au moins connaît bien l'espèce et le terrain. Chaque observation est notée sur une carte puis reportée sur une fiche avec l'heure, le sexe, le nombre d'individus et les observations éventuelles (déplacement, comportement, météo...). Les futurs comptages permettront d'affiner l'analyse. Mais les résultats déjà disponibles montrent qu'actuellement, les parties nord et ouest de la zone d'étude sont pauvres en tétras et que certains secteurs sont mêmes vides. Plautret, la Pale et Ambane qui possédaient de belles populations il y a vingt à trente ans n'ont plus que quelques individus disséminés. Peyre Rouge accueille moins de la moitié des effectifs présents dans les années 80. Globalement, en comparant les années de comptages favorables (bonne météo sans vent), les effectifs sur toute la zone d'étude ont baissé de 12 % dans les cinq dernières années (même si certains secteurs de Glandasse – minoritaires – font exception à cette tendance globale).

Menaces multiples :

Altération ou destruction des biotopes :

Les infrastructures touristiques, pistes de ski, voies de débardage des bois, etc. altèrent, fragmentent, détruisent des biotopes naguère épargnés. Le damage des pistes de ski est incompatible avec le creusement des iglous du Tétrás : particulièrement crucial en moyenne montagne, car la localisation de l'enneigement n'offre pas de zones de replis. Les fils aériens, téléphériques, remonte-pentes, hautes tensions... constituent une source de collision assez importante et provoquent une mortalité élevée surtout par temps de brouillard. Les nouvelles pratiques pastorales (depuis quarante ans) infligent aux biotopes des tétras lyre des maux apparemment opposés : la fer-



© André Miquet

mature des milieux et le surpâturage. Sur les Hauts Plateaux du Vercors et dans le Hauts Diois les troupeaux d'estive sont de plus en plus importants, avec plus de deux mille brebis pour un seul berger. Il n'est pas possible, dans ces conditions, d'effectuer une conduite de troupeau qui exploite rationnellement l'ensemble du pâturage. Ainsi, il existe des zones sur pâturées, complètement rasées et d'autres abandonnées où la forêt se réinstalle. D'un côté le sol brouté n'offre plus la protection indispensable aux tétras (les fameux 25 cm minimum), de l'autre l'extension des résineux et autres ligneux limite fortement la nourriture disponible liée à la présence de la strate herbacée. Les divers traitements appliqués aux troupeaux (antibiotiques, antiparasitaires, bains pédestres et autres vermifuges...) détruisent un nombre important d'insectes nécessaires aux poussins ou intoxiquent directement les tétras. Enfin le pâturage précoce, peu ou mal gardé, contribue aussi à réduire un peu plus les taux de reproduction des tétras lyre.



© Yves Thonnerieux

Perturbations :

Toutes les perturbations sont néfastes à la survie de l'espèce. La fréquentation touristique de masse, mal canalisée, le développement de la diversité des activités de montagne, tant hivernales qu'estivales, peuvent limiter dangereusement la survie de l'espèce (rappelons que le tétras ne peut digérer que deux jabots par jour d'une nourriture peu nourrissante et ceci uniquement les jours de beau temps). En hiver les envols fréquents dus aux dérangements répétés épuisent les réserves de graisse, rendent les oiseaux plus sensibles aux maladies et parasites et même s'ils réchappent à la mort, ils sont moins féconds au printemps. Au printemps, les dérangements sur les places de chant, dans les zones de nidification au début de l'été s'ajoutent pour concourir à la disparition progressive des tétras.

Il faut donc lutter contre toutes ces nuisances en faisant prendre conscience à tous les utilisateurs de leurs actions perturbatrices et en élaborant des règles de gestion qui peuvent être simples : ne pas quitter les sentiers balisés, installer des flotteurs perceptibles par les tétras sur les fils aériens, limiter les ligneux (suivant un protocole précis), retarder le pâturage sur les zones de reproduction en évitant la divagation des chiens de bergers ou autres. Cela pourra se faire avec un peu de bonne volonté de la part de tous, en utilisant la contrainte si nécessaire.

Par contre, ce que je ne peux pas comprendre c'est que l'on puisse admettre, autoriser, voire encourager la chasse de cet oiseau en voie de disparition. Il me semble que la chasse ne peut s'exercer que sur des espèces en bon état de conservation, qu'elle ne doit pas mettre en danger la survie de l'espèce chassée, même localement. Les autorités décisionnelles, promptes à réagir en d'autres circonstances, refusent de sauver un des fleurons de notre faune française et drômoise. Le tétras lyre est l'emblème du Parc Naturel Régional du Vercors et est une des dix espèces les plus menacées du département. On nous dit que seuls 8 à 10 % des chasseurs s'intéressent aux tétras (encore moins chez nous) ; que seulement quelques coqs sont tués dans le Drôme, que l'on ne peut pas enlever ce plaisir à ces quelques chasseurs, que la chasse n'est pas la seule et première cause de disparition de l'espèce, que seul le tir des mâles adultes est autorisé...

Je pense, et avec moi le CORA Drôme et la FRAPNA Drôme, qu'un tétras mort est un tétras qui ne se reproduit pas, qu'un mâle adulte est un reproducteur potentiel, qu'une espèce au bord de l'extinction ne doit pas être chassée, que prendre plaisir à tuer une espèce dans ces conditions est indigne. S'il est vrai que la chasse n'est pas la seule cause de sa raréfaction, c'en est une et elle doit disparaître. Vu l'état dramatique des populations de coqs drômois, chaque individu compte.

Une pétition pour la suppression de la chasse aux tétras lyre est jointe à ces Épines Drômoises. Signez-la, faites-la signer et renvoyez-la nous.

Merci pour lui.

BIBLIOGRAPHIE :

Oiseaux de la Drôme (CORA DROME)

Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes (CORA Région)

Faune Sauvage n° 251 « **Cahiers Techniques** » de l'ONCFS août/septembre 2000

Faune Sauvage n° 257 « **Spécial Faune de Montagne** » ONCFS décembre 2002

Faune Sauvage n° 265 « **Spécial génétique** » ONCFS mars 2005

Les tétraonidés (Urs N. Glutz Von Blotzheim et collaborateurs)

Les Coqs de Bruyère la Gélinothe et le Lagopède (Atlas visuels Payot Lausanne)

Pour leur relecture et leurs observations pertinentes grand merci à Hélène BERNARD-DAVID, Roger MATHIEU, François HUMBERT et Jean-Pierre CHOISY.

1 - *Sommets escarpés.*

2 - *Aulnes verts.*

3 - *Couloir d'avalanche.*

4 - *S'il fallait utiliser une métaphore, ce raisonnement, transposé dans le domaine de la sécurité routière reviendrait à autoriser les automobilistes à rouler avec des pneus lisses, au motif que les pneus lisses ne sont pas la cause principale des accidents mortels...*





© André Miquet



Le roman noir du tétras lyre drômois

PAR ROGER MATHIEU, GILBERT DAVID ET COLL

Cet article est extrait d'un rapport paru en 2003 rédigé par Mathieu Roger, David Gilbert et leurs collaborateurs drômois du Centre ornithologique Rhône-Alpes (Observatoire drômois de la faune sauvage - ODFS) : « Les galliformes de montagne dans la Drôme : effectifs, tendance évolutive et statut de conservation : essai de synthèse ». Depuis 2003, le statut du tétras lyre drômois continue à se dégrader...

La Drôme abrite quatre espèces de galliformes de montagne : la gélinotte des bois (*Bonasa bonasia*), le lagopède alpin (*Lagopus mutus helveticus*), la bartavelle (*Alectoris graeca*), et le tétras lyre (*Tetrao tetrix*). L'extrait qui suit ne concerne que le tétras lyre. Pour se procurer gratuitement l'intégralité de la publication (document numérisé en .doc), s'adresser par courrier électronique à la FRAPNA Drôme : frapna-drome@frapna.org

Effectifs estimés (difficulté de recensement : moyenne)

France : de l'ordre de 8 000 à 11 000 coqs adultes, dont les deux tiers dans les Alpes du Nord (moins de 10 % de l'effectif européen...).

Rhône-Alpes : probablement 80 % de la population française.

Drôme : de l'ordre de la centaine de coqs.

Tendance évolutive 1970-2003

France Rhône-Alpes : légère réduction de l'aire de distribution dans les deux dernières décennies (après un déclin probablement plus marqué dans les années 60-70). « Déclin des effectifs (plus ou moins marqué) sur l'ensemble des massifs » (OGM 2000) ; on estime ce déclin des effectifs à 20-50 % depuis les années 70.

Drôme : déclin (distribution et effectifs) déjà sensible depuis le milieu des années 70. Réduction progressive de l'aire de distribution par le sud et l'ouest de l'aire de répartition drômoise. Réduction concomitante des effectifs sur l'ensemble des 23 sites suivis depuis 1973 (Annexe 1). La ré-

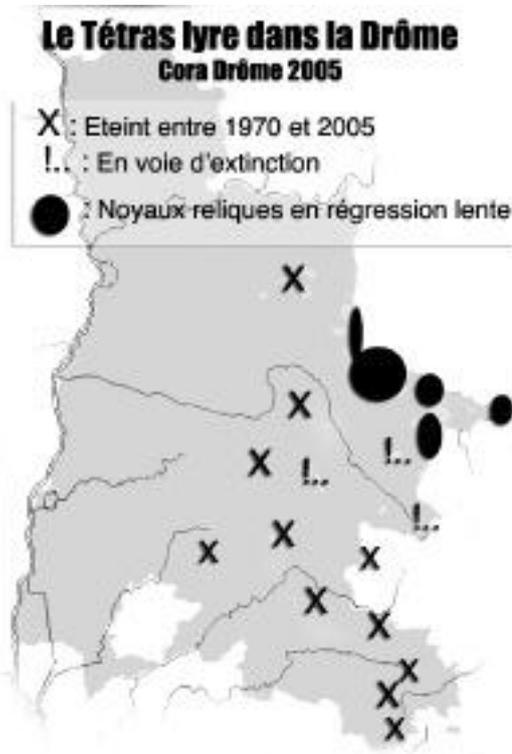
duction de l'aire de distribution drômoise (Superficie occupée régulièrement par le tétras lyre) depuis le milieu des années 70 est de l'ordre de 50 %. La réduction des effectifs pourrait dépasser 60-70 %, pour la même période.

Quelques exemples sur 4 des sites de référence suivis depuis les années 70 par le CORA Drôme.

- Les comptages de coqs chanteurs à Ambel (VERCORS, R. MATHIEU ET COLL., CORA DRÔME) au printemps 1977 donnaient 12 chanteurs sur 500 hectares ; aujourd'hui le tétras lyre est sporadique sur Ambel et il faut compter plus de 1 000 hectares sur les Hauts Plateaux du Vercors pour retrouver le même nombre de mâles chanteurs.

- 6 chanteurs entendus à la fin des années 70 depuis la bergerie de Peyrrouge (HAUTS PLATEAUX DU VERCORS, Y. BERTRAND, CORA DRÔME) ; aujourd'hui : 1 à 2 chanteurs.

- 5 chanteurs réguliers sur la montagne d'Angèle (limite Diois-Baronnies) en 96/97 ; plus aucun chanteur entendu depuis 2000.



- Jusqu'à 5 chanteurs entendus depuis le Sapey (Montagne d'Aucelon) au milieu des années 70, aujourd'hui sa présence est sporadique sur la même montagne...

Statut de conservation dans la Drôme

Statut défavorable ; en voie d'extinction au sud de la rivière Drôme après trente années de déclin régulier ; vulnérable à très vulnérable au nord de la Rivière Drôme. Population en marge. Mis à part le noyau du Haut-Buëch, la majeure partie de la population drômoise est isolée du noyau alpin par les vallées de l'Isère, du Drac et du Buëch, limite extrême, occidentale de l'aire de distribution.

« Le tétras lyre n'est pas au seuil de l'extinction dans les Alpes françaises mais les quelques clignotants dont nous dis-

posons sont presque tous à l'orange, voire localement au rouge. Son statut se dégrade ! » (OGM, novembre 2000).

1- ÉTAT DE CONSERVATION SELON LA DIRECTIVE HABITAT : l'état de conservation d'une espèce sera considéré comme favorable lorsque :

- les données relatives à la dynamique de la population de l'espèce en question indiquent que cette espèce continue et est susceptible de continuer à long terme à constituer un élément viable des habitats naturels auxquels elle appartient.
- l'aire de répartition naturelle de l'espèce ne diminue ni ne risque de diminuer dans un avenir prévisible.
- il existe et il continuera probablement d'exister un habitat suffisamment étendu pour que ses populations se maintiennent à long terme.



ANNEXE 1 : ÉVOLUTION ET STATUT ACTUEL DU TÉTRAS LYRE DANS LA DRÔME, MASSIF PAR MASSIF DE 1973 À 2003

(pour l'actualisation des données, voir le texte de G. David). D'après exploitation de la base de données CORA Drôme (ODFS). Les sites soulignés ont bénéficié d'un suivi itératif régulier depuis plus de 10 ans dans la période 1973-2003 par les naturalistes du CORA Drôme (sites de référence). 23 sites de références suivis depuis 1973 par le CORA Drôme.

A : Les Baronnie : au sud de l'Aygues.

Banne, le Buc, montagne d'Albion, Cirque de Montguers/Montauban (Cros, Chamouse, Arsuc, Clavelière), Montagne du Poët [DONNÉES : A. DELHOMME, P. DALARD, R. MATHIEU, G. RAYÉ, C. TESSIER].

Population encore dynamique dans les années 70 (Sauf le Buc, où le coq semble avoir disparu très tôt), déclin (parfois brutal) amorcé dans les années 80 et extinction au milieu des années 90 (fin des observations régulières de coqs chanteurs au printemps). Aujourd'hui, disparition ou présence sporadique. Le déclin, puis la fin de la présence régulière, ont suivi un mouvement de repli classique depuis le sud/sud-ouest vers le nord.

B : Entre la vallée de la Drôme et la vallée de l'Aygues.

B1/ : Lance, Miélandre, Angèle, Raton, l'Archier et Couspeau [A. DELHOMME, G. RAYÉ, R. MATHIEU, C. TESSIER].

Même scénario que pour (A) (sauf pour la Lance où le coq semble avoir disparu très tôt). Aujourd'hui : disparition ou présence sporadique.

B2/ : Crêtes entre vallée de la Roanne et la Haute vallée de la Drôme (de la montagne de Beaufayn au nord à l'Eyriau au sud en passant par la Montagne d'Aucelon, Praloubeau, le plateau de la Servelle) [A. TRAVERSAZ, G. RAYÉ ET R. MATHIEU].

Population encore dynamique dans les années 70 (évaluée à plus de 20 chanteurs), déclin progressif dans les années 80 avec contraction de l'aire de présence régulière sur le centre du noyau.

Aujourd'hui : noyau résiduel de quelques coqs chanteurs (<5) au centre de la zone, avec un déclin qui semble se poursuivre, voire s'accélérer (2002-2003). Population au bord de l'extinction.

C : Haute vallée de la Drôme, au sud du col de Carabès (bassin de Valdrôme : Montagne de l'Aup, Tarsimoure).

[G. RAYÉ, R. MATHIEU]
(Peu d'informations entre le col de Carabès et le col de Cabre : Archier, Bane).

Population (l'Aup) suivie régulièrement par le CORA 1979-1997. Aujourd'hui, la population en déclin, serait de moins de 5 chanteurs ; déclin amorcé au début des années 90...

D : Haut-Diois, entre le col de Cabre et le col de Grimone (Luzet, Quigouret, Toussière et la Parc, Grésièrre, Montagne du Puy).

[Y. BERTRAND, G. DAVID, R. MATHIEU].

Population considérée comme dynamique au début du XXI^e. Pour la partie drômoise, la population est estimée à une vingtaine de chanteurs.

E : Haut-Diois, entre le col de Grimone et le col de Menée (Bellemotte, Jiboui, la Roberche, Jocou).

[Y. BERTRAND, R. MATHIEU].

Population encore dynamique au début du XXI^e siècle, estimée entre dix et quinze chanteurs.

F : Hauts Plateaux sud (Glandasse, au sud de la Queyrie) et Hauts Plateaux nord (essentiellement Jasse de la Chau et Pichet).

Suivi itératif depuis le milieu des années 70 jusqu'en 1997 [Y. BERTRAND, G. DAVID, R. MATHIEU] essentiellement sur Peyrerouge et Jasse de la Chau.

Depuis 1997, suivi annuel régulier avec protocole (chanteurs au printemps), [G. DAVID, COORDINATEUR ; 150 JOURNÉES/HOMME - 2003].

Déclin très marqué de la population autour de Peyrerouge à la fin des années 70. Ailleurs, avant 1997, pas de données assez précises. « *Le coefficient de régression, pour la période 1988-1997, est égal à 0,74. Le secteur de la Grande Cabane constitue un des trois secteurs des Préalpes du nord où la régression est significative* » Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, Plan de gestion, nov. 1998. Depuis 1997, au sud des Hauts

Plateaux, la tendance globale est à la stabilité des effectifs avec de fortes disparités (N.D.L.R. : ce rapport publié en 2003 a été affiné par les comptages CORA de 2004 et 2005 qui indiquent un déclin global de l'ordre de 10 %. Voir article de Gilbert David). La situation apparaît comme très critique sur Glandasse au sens strict, au sud de la Bergerie de Laval d'Aix (cf. Base de données ODFS/CORA Drôme ; consultation au CORA Drôme, coordinateur G. David). Pour la partie drômoise des Hauts Plateaux du Vercors, la population est de l'ordre de la trentaine de coqs adultes.

G : Plateau ouest/sud-ouest du Vercors (Ambel, Font d'Urle).

[J. DUCHAMP, R. MATHIEU ET COLL.].

Population encore très dynamique au milieu des années 70, puis déclin brutal au début des années 80. Présence sporadique depuis le milieu des années 80...

H : Haut-Buëch (Chamousset, Garnesier, Vachère... jusqu'au col de Jajène).

Aucun comptage effectué par le CORA Drôme ; quelques données absence/présence.



Répartition européenne du Tétras lyre



Les cousins drômois du tétras lyre (1) ...

La Drôme abrite trois autres espèces de galliformes de montagne. Voici brièvement présenté leur statut en France et dans la Drôme, avec pour notre département les tendances évolutives durant les trente dernières années.

NB : Le public doit savoir que la taille des quatre espèces drômoises de galliformes de montagnes est sensiblement la même et de l'ordre de celle d'une perdrix rouge ou de manière plus parlante, de la taille d'une poule naine du type « nègre soie »... Il s'agit évidemment d'un ordre de grandeur destinée au grand public.



© A. Singer

1- Texte extrait de : « Les galliformes de montagne dans la Drôme : effectifs, tendance évolutive et statut de conservation : essai de synthèse », R. Mathieu, G. David et Coll, 2003, CORA Drôme.

La gélinotte des bois (*Bonasa bonasia*)

Effectifs estimés (Difficultés de recensement : très forte)

France : de l'ordre de la dizaine de milliers d'oiseaux adultes.

Rhône-Alpes : abriterait la moitié de la population française.

Drôme : de l'ordre de plusieurs centaines d'oiseaux adultes (peut-être 5 % de la population française...).

Tendance évolutive 1970-2003

France : Les auteurs s'accordent pour parler de déclin marqué (distribution et effectifs) en prenant comme référence les années 60-70 (idem sur l'ensemble de l'aire européenne). En dehors des Alpes, le territoire occupé par la gélinotte s'est réduit probablement de plus de 60 % de sa surface dans le nord-est de la France (Ardennes, Vosges et Jura) et le déclin se poursuit. L'espèce est au bord de l'extinction dans le massif central et probablement éteinte dans les Pyrénées.

Rhône-Alpes : manque de données très fiables ; aire de distribution globalement stable depuis une vingtaine d'années : légère contraction de l'aire sur la frange nord/nord-ouest avec probablement une légère extension vers le sud (vieillessement des peuplements forestiers en moyenne montagne ?).

Drôme : poursuite du déclin sur la bordure occidentale du Vercors (sur la zone de référence du CORA Drôme — forêt de Lente — : effectifs fluctuants avec tendance probable au léger déclin depuis le milieu des années 70, J. Duchamp). Depuis les années 60 légère extension probable de l'aire drômoise vers le sud, due peut-être à la fermeture des milieux et au vieillissement des peuplements forestiers dans certains sites des Baronnies et du sud Diois.

Statut de conservation dans la Drôme

Statut défavorable, vulnérable

Population en marge — la majeure partie de la population drômoise isolée du noyau alpin par les vallées de l'Isère, du Drac et du Buëch —, limite extrême (sud/sud-ouest) de l'aire de distribution mondiale.

Déclin léger probable des effectifs du Vercors avec poursuite du recul de l'aire à partir de la bordure occidentale du Vercors drômois (années 90) et ceci dans un contexte européen de déclin général.



© A.Singer

La bartavelle (*Alectoris graeca*)

Effectifs estimés (Difficultés de recensement : forte)

France : de l'ordre de plusieurs milliers de couples (<5 000 ?) ; peut-être moins de 10 % de l'effectif européen (mondial).

Rhône-Alpes : de l'ordre de plusieurs centaines de couples (30 à 50 % de la population française ?).

Drôme : de l'ordre de quelques dizaines de couples.

Tendance évolutive 1970-2003

France : en déclin (distribution et effectifs) comme probablement sur le reste de l'aire de distribution. Apparition (retour ? — voir Couturier 1964) récente sur quelques massifs du sud/sud-est de la Haute Savoie dans les années 90.

Rhône-Alpes : Distribution et effectifs fluctuant depuis une dizaine d'années après une contraction marquée de l'aire française dans les Alpes externes, dans les années 60-80.

Drôme : manque de données précises ; stabilité ? (effectifs et distribution) depuis 10 à 15 ans après une régression marquée dans les années 60-80 dans le Vercors-ouest.

Statut de conservation dans la Drôme

Statut défavorable, forte vulnérabilité

Population en marge — la majeure partie de la population drômoise isolée du noyau alpin par les vallées de l'Isère, du Drac et du Buëch —, limite extrême occidentale de l'aire de distribution mondiale.

Effectifs très faibles.

Déclin général par l'ouest, sur l'ensemble de l'aire de répartition alpine depuis les années 70.

Le lagopède (*Lagopus mutus helveticus*)

Effectifs estimés (Difficultés de recensement : moyenne)

France : de l'ordre de plusieurs milliers d'adultes (10 000 ?).

Rhône-Alpes : de l'ordre de plusieurs milliers d'adultes ; 50 % de la population des Alpes françaises ?

Drôme : de l'ordre de quelques dizaines d'adultes (de l'ordre de la dizaine d'adultes ?).

Tendance évolutive 1970-2003

France : légère régression de la distribution, en général sur des sites qui culminent à moins de 2000 m. Effectifs probablement stables dans la dernière décennie.

Rhône-Alpes : idem

Drôme : aire très limitée ; population du Haut-Buëch mal connue mais probablement faible (« présence sporadique ou incertaine », décennie 90-99, OGM) ; a probablement disparu dans la dernière décennie sur Glandasse au sens strict (Châtillon/Laval-D'Aix/Romeyer) (1) ; que sont devenues les populations reliques du Haut-Diois depuis la fin des années 90 ?

Statut de conservation dans la Drôme

Statut très défavorable, vulnérabilité très forte : en voie d'extinction ?

Population en marge — mis à part la population orientale (très réduite ?), la petite population du Vercors et du Haut-Diois est isolée du noyau alpin par les vallées de l'Isère, du Drac et du Buëch —, limite extrême occidentale de l'aire de distribution pour la sous espèce qui nous concerne.

Effectifs très faibles.

1 - Observation de Jacques Leone, de quatre ou cinq individus blancs qui s'envolent de Glandasse, le 4 février 2004 (Base de données Roger Mathieu)...



© A.Singer

Tétras lyre et chasse :

une analyse de Jean Pierre Choisy

NATURALISTE DRÔMOIS ET BIOLOGISTE DE LA FAUNE.

J'aimerais brièvement exposer ma position sur ce sujet d'un point de vue général.

Les raisons que chacun peut avoir d'aimer passionnément la chasse, ou d'y être passionnément opposé, ne peuvent se discuter, par cela même qu'elles sont passionnelles. Nous ne pouvons qu'en tenir compte, tactiquement, comme élément du contexte humain (le réalisme commande de le faire).

D'un point de vue de gestion, soucieux de la pérennité des populations, il est essentiel que la chasse soit fondée sur les espèces abondantes et démographiquement dynamiques localement. À l'échelle continentale, globalement, les espèces d'oiseaux et mammifères arctico-alpins (lièvre variable, tétras lyre et autres tétraonidés) ne sont « abondantes et démographiquement dynamiques » que dans leur aire principale, nordique. Sauf rares exceptions – dont je ne connais pas de cas dans la Drôme – ce n'est globalement pas le cas de leurs populations des montagnes d'Europe du Sud (comme les Préalpes drômoises), fragiles témoins locaux des époques glaciaires.

Je me contenterai d'un seul exemple vécu pour illustrer cette différence radicale d'ordre de grandeur que, de bonne foi, on peut totalement méconnaître faute de l'avoir observée soi-même. Lors d'un séjour en région subarctique, j'ai consacré une matinée spécialement au Lièvre variable.

À l'aube, j'en avais vingt-six dans mon champ visuel. Encore ne pouvais-je détecter que les blanchons (1) en position dressée, car c'était une lande à bruyère ! Ceci non pas dans une réserve, mais dans un territoire de chasse.

Après moi le déluge !

Où peut-on rencontrer cela dans les Alpes ? Nulle part... Voilà ce que signifie être en plein dans l'aire biographique (et non pas dans une petite aire relictuelle). On pourrait trouver des exemples analogues relatifs aux tétraonidés.

Donc, sans critiquer le désir de chasser ces oiseaux chez nous, j'estime qu'y céder est n'être guidé que par ses seuls appétits sans souci des conséquences : « Après moi le déluge ! ». Ceci même si les conséquences ne sont qu'éventuelles : il y a un risque bien réel à chasser ces populations, il n'y a pas à craindre de dégâts à ne les point chasser. Je ne ferais qu'une seule exception : si des gestionnaires de chasse entreprennent sur une surface conséquente une gestion de la végétation en faveur des Tétraonidés ayant un effet positif sur les effectifs, suffisamment marqué pour n'être pas contestable. Dans ce cas, le bilan global positif de cette action peut légitimer des prélèvements cynégétiques adaptés.

Connaissant la faiblesse humaine, je ne m'attends pas à ce qu'une majorité de ceux qui souhaitent chasser des tétraonidés soit spontanément capable de la démarche raisonnée ci-dessus. Mais on doit s'appuyer sur les autres organismes et personnes concernées, chasseurs ou non, pour n'y point céder. Sinon, on trahit sa mission. Une métaphore botanique me paraît convenir à l'Office National des Forêts : je ne suis pas davantage choqué par les revenus que l'ONF tire d'une bonne gestion des populations de Cervidés (2) que par ceux qu'il tire d'une bonne gestion des arbres. Mais gagner de l'argent « sur le dos » de populations aussi fragiles que celles des tétraonidés chez nous (3) est aussi irresponsable que le serait l'adjudication, à des amateurs de jardins, de l'arrachage des Sabots de Vénus ou des Pivoines sauvages.

1 - Nom donné localement au Lièvre variable.

2 - Cerfs, chevreuils.

3 - L'ONF, dans la Drôme, interdit la chasse du Tétras lyre sur ses territoires ; l'auteur utilise ici une « hypothèse » pour parfaire sa métaphore.



Devinette

À tort ou à raison, je suis
Jaloux d'un élégant Cousin.
Il fascine et il domine, Lui,
Paré d'or, de vert, de carmin.

Ma toge sombre, de blanc gansée,
Que je porte tout au long du Temps,
Par les arbustes tamisés,
Ne me vêt que modestement.

Mais, revanche, au petit matin
Dans les maquis, myrtes ou bruyères,
Une parade que l'on voit de loin,
Va m'unir à mes humbles Frères.

En un bouquet de claires dentelles,
De nos robes on fronce les ourlets
Pour émouvoir les Demoiselles,
Les suppliant de nous aimer.

Dès l'aurore, dès qu'un fier hiver
Se décide à capituler,
Notre héret rouge part en guerre
Pour convaincre les Fiancées.

Qui suis-je donc, et quel Conquérant ?
Le Tétras-Lyre, évidemment !
Et mon Cousin, me direz-vous ?
C'est un simple coq, après tout...

VERCORS-DRÔME - Août 2005

CHRISTIANE GALLIENNE



Pourquoi adhérer à la FRAPNA

Pour que la FRAPNA poursuive son travail de défense du patrimoine naturel drômois, votre cotisation est une aide indispensable.

Dans la Drôme, nous voulons avoir une structure fédérative de protection de la nature, forte et indépendante.

Votre adhésion en sera la base financière vitale. Vous pouvez soutenir notre action : dès aujourd'hui, n'hésitez pas à retourner le bulletin d'adhésion et de don ci-dessous.

En faisant ce geste vous ferez beaucoup pour la nature drômoise.



DÉDUCTION FISCALE !

Réduisez vos impôts en aidant la FRAPNA Drôme. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la réduction d'impôt s'élève à 66 % de votre don ou adhésion dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Exemple : Vous adhérez à la FRAPNA pour 26€, et de plus vous effectuez un don de 74€; soit un total de 100€. En déclarant ces 100€ sur votre feuille d'imposition, l'État vous remboursera 66€ sur le montant de vos impôts.

Par ce geste vous aurez le plaisir de voir une partie de vos impôts investie dans la protection de la nature.

Pour tout don supérieur à 15 Euros, la FRAPNA vous adressera un reçu fiscal.

Adhésion 2006 + abonnement d'un an au courrier des épines drômoises (6 n°)

- adhésion famille: **50 euros**
- adhésion simple (+ 25 ans) : **42 euros**
- adhésion simple (- 25 ans) : **36 euros**

Adhésion 2006

- adhésion famille: **26 euros**
- adhésion simple (+ 25 ans) : **18 euros**
- adhésion simple (- 25 ans ou chômeur) : **12 euros**

Abonnement

- d'un an au courrier des épines drômoises (6 n°) : **24 euros**

Don (même petit)

Nom - Prénom

Adresse

.....

.....

.....

Tél.

E-mail:

Trouvez ci-joint mon règlement de

Virement sur CCP Lyon 6 454 26 Y ou chèque libellé à l'ordre de FRAPNA Drôme

Date et Signature:

ED 129



Les sorties nature dans la Drôme

SORTIES À LA JOURNÉE

NOVEMBRE 2005

Dimanche 13

SUR LES TRACES DU LOUP DU VERCORS

Le deuxième dimanche de chaque mois. Sortie à la journée pour adultes, pour partir à la découverte de l'espèce et trouver ses indices de présence.

RDV 9h, prévoir le pique-nique. Prix : 12 €/pers. Raquettes 3€ en période hivernale.

Renseignements et inscription indispensable à Mille Traces : 04 75 48 13 77

Dimanche 20

BALADE GUIDÉE À VÉLO

VISITE GUIDÉE à vélo avec le concours de Valence Ville D'Art et d'Histoire

RDV à 10h devant le kiosque Peynet au Champ de Mars pour une balade de 2h environ.

Participation aux frais : individuel : 2€, familles : 4€. Renseignements et inscription à REVV : 04 75 42 88 40 ou VVAH : 04 75 79 20 86.

DÉCEMBRE 2005

Dimanche 11

SUR LES TRACES DU LOUP DU VERCORS

Voir le descriptif dimanche 13 novembre 2005
Renseignements et inscription indispensable à Mille Traces : 04 75 48 13 77.

Dimanche 11

LES AMOURS DU BOUQUETIN

Une journée d'hiver dans le Royans à guetter le bouquetin à la recherche d'une femelle, au moment des amours.

Le lieu permettra certainement aussi d'autres observations.

Vous serez en compagnie de Jean-Paul Viéron, naturaliste bénévole.

RDV à Pont en Royans à 10h devant la mairie.

Prix : adhérent : 4€ ; non-adhérent : 8€.

Renseignements et inscription indispensable à la FRAPNA Drôme : 04 75 81 12 44.

JANVIER 2006

Dimanche 8

RANDONNÉE EN RAQUETTES POUR RECONNAÎTRE LES TRACES D'ANIMAUX DANS LE CADRE SUPERBE DES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Cette randonnée sera accompagnée par un guide naturaliste qui nous apprendra à reconnaître les traces d'animaux dans la neige (écureuil, chamois, chevreuil, renard et peut-être loup).
Départ 8h30 parking de la Comète à Valence.

Difficultés : il faut avoir une première expérience de la

randonnée en raquettes et être équipé de raquettes et de bâtons avant le départ, vêtements chauds et pique-nique.

Prix : 8€ par personne. Attention ! Effectif limité, places disponibles selon l'ordre d'inscription.

Renseignements et inscription au : 04 75 55 55 50 après 19h.

Dimanche 8

SUR LES TRACES DU LOUP DU VERCORS

Voir le descriptif dimanche 13 novembre 2005

Renseignements et inscription indispensable à Mille Traces : 04 75 48 13 77.



Comme vous le savez le financement public des associations de protection de la nature est en chute libre. ***Par vos dons vous pouvez participer efficacement à l'avenir de la FRAPNA.***

Tout don ouvre droit à une réduction d'impôt :

- égale à 60 % du montant du don (au lieu de 50 % auparavant).***
- plafonnée à 20 % du revenu imposable du donateur (au lieu de 10 % auparavant).***
- avec possibilité de report sur 5 ans de l'avantage fiscal pour la partie du don excédant le plafond de 20 % précité.***

***Voici un exemple,
pour illustrer ces chiffres :***

pour un revenu imposable de 15.000 €, le plafond de réduction d'impôts est de 3000 € (15.000 € x 20 %).

Les dons faits dans la limite de ces 3000 € donneront droit à une réduction d'impôt de 60 % de ces dons.

Dans cet exemple, un don de 3000 € ouvre droit à 1800 € de réduction d'impôts (3000 € x 60 %).

D'après une revue juridique (1), spécialisée dans le domaine associatif : « pratiquement, comme l'indique le tableau ci-dessous, le nouveau régime de déductibilité permet aux donateurs d'augmenter de 25 % le montant de leurs dons sans dépenser un euro de plus, le coût réel demeurant identique ».

	Montant du don versé	Déduction du don	Coût réel
Avant le 1/1/03	500 €	50 % = 250 €	250 €
Depuis le 1/1/03	625 €	60 % = 375 €	250 €

(1) source : Juris associations n° 286 15 /10 / 03

Rappelons qu'il est nécessaire de signaler le(s) don(s) dans sa déclaration d'impôts en joignant le reçu fiscal fourni par la FRAPNA en fin d'année.

L'amour blanc, un poisson à surveiller...

Nous avons entendu parler de l'amour blanc à plusieurs reprises. Un poisson végétarien importé d'Asie... qu'en penser? Les sons de cloches étaient assez divergents: poisson miracle contre l'eutrophisation ou désastre écologique? Les Épines se devaient de mener l'enquête. Nous avons donc retrouvé un article de Raphaël Quesada, gestionnaire d'une réserve où l'amour blanc a été introduit. La Fédération de pêche nous a également fait part de son avis. Et enfin, Sébastien Blache, expert en gestion des milieux naturels et photographe naturaliste, nous a procuré un reportage "photo" saisissant sur les dégâts que peuvent causer les amours blancs (ici, en Drôme!). L'objectif de ce dossier n'est pas de rechercher un prétendu coupable, de dénoncer qui que ce soit... mais au contraire d'informer l'ensemble des acteurs de l'eau sur un sujet qui ne doit pas nous laisser d'arrête en travers de la gorge. ■ LA RÉDACTION

Les dessous noirs de l'amour blanc... *

RAPHAËL QUESADA**

L'amour blanc *Ctenopharyngodon idella* (Cuvier et Valenciennes, 1844) est un poisson d'eau douce originaire d'Asie orientale (bassin des fleuves Amour et Yang Tsé Kiang), introduit en France en 1957 (*Chimits, 1958*). Il est importé dans les élevages extensifs de carpes (*Cyprinus carpio*) depuis quelques dizaines d'années (*Arrignon, 1991, Muus et Dablström 1991*) afin de contrôler la végétation aquatique. Cette carpe chinoise (grass carp des anglosaxons) dotée d'une mâchoire adaptée au broutage, possède en effet la particularité d'être herbivore, contrairement aux autres poissons présents en Europe. Les plantes fibreuses sont consommées en priorité, les characées et les algues filamenteuses en dernier ressort (*Le Louarn, in Keith et Allardi, 2001*).

Elle ingère en même temps des organismes vivants parmi ces plantes (mollusques, larves d'insectes...) (*Bruslé et Quignard, 2001*).

Thermophile, elle se reproduit dans les cours d'eau rapides (1 à 1,7 m/s) et ses œufs sont pélagiques. La reproduction naturelle de cette espèce n'a jamais été signalée en France (*Le Louarn, in Keith et Allardi, 2001, Bruslé et Quignard, 2001*). De plus les pisciculteurs ont mis sur le marché des individus « bricolés » génétiquement (triploïdes stériles) qui excluent toute reproduction naturelle (*Bruslé et Quignard, 2001, Dumas, 2002*).

Par mesure de précaution, le législateur (loi pêche de 1984) interdit l'introduction de cette espèce dans les eaux libres en France. Par contre elle n'est pas classée nuisible et peut être achetée, transportée et introduite dans les eaux closes (étangs privés sans évacuation permanente vers le réseau).



Banc d'amours © Sébastien Blache

Son efficacité pour venir à bout des herbiers aquatiques les plus envahissants et sa combativité en ont rapidement fait la mascotte des pêcheurs spécialisés dans la pêche à la carpe. La pêche moderne de la carpe, originaire d'Angleterre, est apparue vers les années 1980 en France et attire un nombre de pratiquants toujours croissant. Cette nouvelle façon de concevoir la pêche se dit plus « écologique » que la pêche à la ligne classique car les « carpistes » relâchent le poisson qu'ils attrapent (pêche appelée no-kill) (*Barthélémy, 1999, Dumas, 2002*). Elle n'a cependant pas pu obtenir de label particulier du Ministère de l'Environnement qui ne reconnaît que 3 types de pêcheurs

(prédateurs) : les amateurs à la ligne et les pêcheurs aux engins amateurs ou professionnels (*Perrin, comm. pers.*). Afin de pouvoir (re-) pêcher les gros poissons (la pêche à la carpe privilégie la recherche du plus gros trophée) dans de bonnes conditions, il est nécessaire que les herbiers soient réduits au minimum car

ils constituent une gêne (accrochage et casse des lignes). L'amour blanc, « défricheur naturel », vient lui aussi conforter cette idée de respect du milieu naturel et des espèces induite par la pratique du « no-kill ». En effet, il semble plus naturel que les herbiers soient consommés par des poissons plutôt que détruits par des herbicides (même ceux soit disant « biodégradables » selon l'ACTA...) ou par faucardage. Dans certaines piscicultures extensives d'étangs, le désherbage, autrefois assuré par vidange régulière des étangs et assec, s'espace ainsi de plus en plus grâce à l'action des amours blancs.

Le naturaliste devrait donc, en toute logique, se réjouir de cette nouvelle pratique de pêche et de l'arrivée d'un « désherbant » écologique... Mais voilà, dans la nature tout est affaire d'équilibre, et, malheureusement, la bonne volonté des pêcheurs se heurte au fonctionnement autarcique de l'écosystème étang.

Les « carpistes » introduisent dans les étangs et même dans les ballastières phréatiques des amours blancs de petite taille sans avoir aucune idée du potentiel alimentaire du biotope ni de la densité de poissons à l'hectare qu'il se-

rait opportun d'introduire. Certains pisciculteurs, motivés par la vente d'un maximum d'individus, avancent des chiffres complètement fantaisistes... Or, les amours blancs ne se nourrissent que lorsque la température de l'eau est suffisamment élevée (20 °C et plus) et cessent de s'alimenter pendant la période d'hivernage (Bruslé et Quignard, 2001). Les individus introduits sont en général de faible taille (moins de deux kg) et le milieu récepteur possède alors le maximum d'herbiers aquatiques. Durant les premiers mois, voire les premières années suivant la taille de l'étang, le broutage des jeunes pousses par les amours blancs suffira juste à limiter l'expansion des herbiers. Puis rapidement les herbiers vont commencer à diminuer pour enfin disparaître totalement. Cette chute brutale est due à plusieurs facteurs.

sur la nourriture qui tend à diminuer (Thienpont, 2002)...

La troisième cause est un peu plus longue à se mettre en place, mais elle est encore plus radicale : la consommation d'une quantité considérable de macrophytes et l'éradication de la végétation aquatique altèrent les habitats aquatiques par un accroissement de la turbidité de l'eau associée à une diminution de la concentration en oxygène (Bain, 1993 in Bruslé et Quignard, 2001). En effet les poissons « blancs » (carpes communes et cuirs, gardons, rotengles, etc.) qui se nourrissent habituellement des graines et des invertébrés qu'ils trouvent dans les herbiers sont contraints soit de filtrer le plancton animal, soit de fouiller en permanence la vase du fond de l'étang pour s'alimenter. Ils entraînent ainsi par bioturbation énormément de matiè-

ments hautement énergétiques, colorés et parfumés. Ils contribuent ainsi à accentuer l'eutrophisation du milieu. Notons au passage que la carpe chinoise n'est pas très attirée par ces mixtures, et reste rarement capturée.

Bien évidemment l'empoisonnement permanent permet de combler le déficit de reproduction naturelle et la mortalité qu'entraînent les néfastes manipulations des poissons blessés et relâchés. Ainsi le pêcheur sportif, féru de technologie (chaque équipement de carviste coûte 2 à 3 000 euros) voulant être « écolo » (Barthélémy, 1999) se comporte, malgré lui, comme un destructeur d'étangs particulièrement redoutable. Sait-il que les herbiers aquatiques jouent un rôle écologique majeur pour de nombreuses espèces animales ? Ils sont le lieu d'alimentation et de reproduction de centaines d'invertébrés et de nombreux amphibiens, poissons, oiseaux.

L'introduction excessive de l'amour blanc entraîne une perte des habitats refuges, des zones d'alimentation et des aires de reproduction des espèces phytophiles, d'où des effets négatifs vis-à-vis des poissons et des oiseaux aquatiques (Bain, 1993 in Bruslé et Quignard, 2001). La destruction des frayères des autres poissons par l'amour blanc est signalée par plusieurs auteurs (Le Louarn, in Keith et Allardi, 2001, Hristic, 1976 in Bruslé et Quignard, 2001).

Le cortège floristique de ces herbiers abrite souvent des espèces rares dont certaines sont protégées localement voire visées par la Directive européenne Habitats Faune et Flore (Quesada, 2002a).

D'autres dérives de la pêche à la carpe, comme le maintien maximum du niveau de l'étang, sont malheureusement à souligner. Certes en augmentant la taille du bocal on augmente la taille des poissons trophées, mais on limite la roselière, et on empêche également le marnage qui oxygène les vasières et qui est bénéfique à tout le cortège floristique et faunistique des grèves (Quesada, 2002b).

La pêche de nuit à la carpe est autorisée sur quelques plans d'eau soumis à la loi pêche et sur de nombreuses eaux closes. Celle-ci entraîne des problèmes de gestion des plans d'eau (contrôle des prises quasi impossible, abandons de tas de déchets, etc.) et facilite la casse des lignes de pêche car les pêcheurs ac-



herbier luxuriant avant © Sébastien Blache

Tout d'abord les amours blancs grossissent en moyenne de 1 à 2 kg par an et il faut environ 50 kg de matière végétale pour produire 1 kg d'amour blanc (Hristic, 1976 in Bruslé et Quignard, 2001). Ils pourront atteindre la taille respectable de 150 cm pour 35 kg (Bruslé et Quignard, 2001). Or, l'on sait qu'à partir du seuil de 250 kg d'amour à l'hectare, la régression est inévitable (De Nie, 1987).

Le deuxième facteur de la chute brutale des herbiers est dû aux autres herbivores (souvent « exotiques » eux aussi, comme le ragondin (*Myocastor coypus*) et le cygne tuberculé (*Cygnus olor*) qui se concentrent eux aussi

res en suspension dans l'eau. Laquelle devient complètement trouble (prenant quasiment la couleur de la vase sur certains étangs) et la lumière du soleil n'atteint plus le fond de l'étang. Cette augmentation spectaculaire de la turbidité de l'eau gêne la photosynthèse et entraîne à terme la disparition totale des plantes aquatiques... au profit des algues filamenteuses inconsommables par les poissons.

Certes les pêcheurs n'accrochent plus leurs lignes sur les herbiers et les poissons mordent particulièrement bien à l'hameçon car ils manquent de nourriture naturelle. Dans ce milieu glauque ils sont particulièrement réceptifs à l'amorçage que les carpistes jettent en quantités considérables sous forme d'ali-

crochent plus fréquemment. Ces lignes de pêches (notamment les « tresses ») sont quasiment imputrescibles et forment sous l'eau de véritables pièges pour de nombreux animaux (oiseaux, tortue cistude, poissons, etc.) (Dumas, 2002).

Sur la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu, un étang de 0,8 hectare qui ne possédait plus aucune végétation aquatique a été entièrement vidangé en fin d'été 2002 afin d'ôter les amours blancs et les carpes qui s'y trouvaient. Au printemps 2003, il était entièrement colonisé par les algues charas (source importante de nourriture pour les canards) et plusieurs espèces de plantes aquatiques faisaient leur apparition (*Oenothera aquatica*, *Potamogeton gramineus*, *Najas marina*, *Ranunculus trichophyllus*...). Deux nichées de canard colvert (*Anas platyrhynchos*) et une nichée de fuligule milouin (*Aythya ferina*) ont été notées ce printemps sur cet étang habituellement déserté par les anatidés. Preuve que le phénomène de disparition des herbiers n'est pas irréversible et qu'avec une gestion appropriée des étangs, il est possible de retrouver rapidement un cortège écologique diversifié.

Sur le grand étang de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu (plus de trente hectares), la baisse du niveau d'eau a déjà permis de retrouver un cortège floristique de grève très intéressant (*Rumex maritimus*, *Carex bohemica*, *Bolboschoenus*

maritimus, *Juncus articulatus*, *Cyperus fuscus*, etc.) qui avait complètement disparu. La pêche à la ligne est autorisée entre septembre et février sur des postes de pêche fixes. La gestion de la pêche est assurée par la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Isère. Il est fortement recommandé aux « carpistes » d'ôter les poissons exogènes (amour blanc et Silure). De plus l'association *Lo Parvi*, gestionnaire de la réserve, effectue la pêche de régulation des amours blancs à l'aide de filets. Celle-ci devra poursuivre sur plusieurs années afin de ramener la population à un niveau acceptable. En somme il faut un peu moins d'amour que d'ordinaire pour voir renaître les herbiers aquatiques et roselières qui sont l'écrin vert de nos étangs.

*** ASSOCIATION NATURE NORD ISÈRE LO PARVI
PLACE DU DOYENNÉ 38 890 SAINT CHEF**

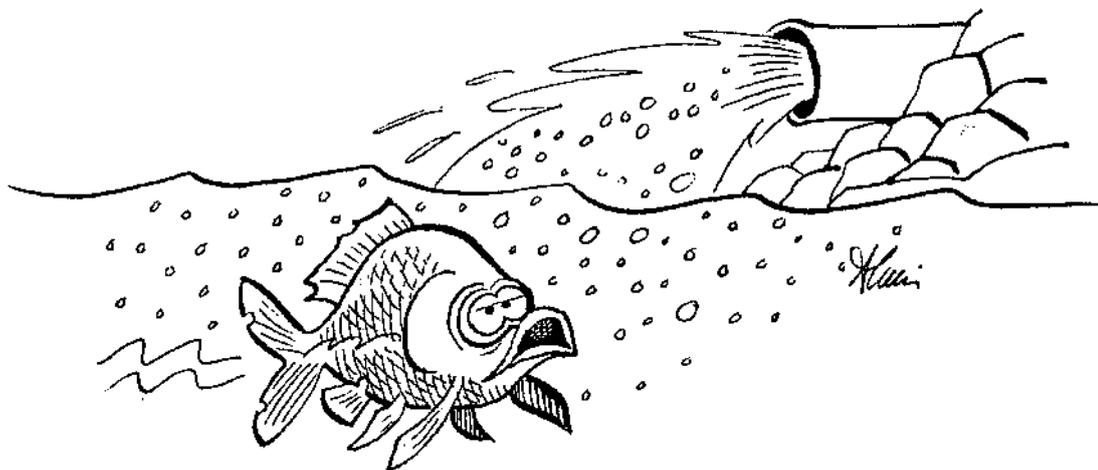
Remerciements à Guillaume Delcourt, Cécile Dubois, Jean-François Perrin et Stéphanie Thienpont, pour leurs informations et leurs relectures critiques de cet article.

BIBLIOGRAPHIE :

Arrignon J. 1991. Aménagement piscicole des eaux douces. *Tec et Doc Lavoisier*.
 Barthélémy C. 1999. Le Rhône, masculin, populaire et « lieu de nature » ? *Le Monde alpin et rhodanien*, 1er- 3^e trimestre 1999. Le Rhône. Un fleuve et des hommes, p 141-158.
 Bruslé J & Quignard J.-P. 2001. Biologie des

poissons d'eau douce européens. *Tec et Doc Lavoisier*.
 Chimits P. 1958. *Les carpes chinoises*. *Bulletin français de pisciculture*, 188 : 84-91.
 De Nie H.W., 1987. The decrease in aquatic vegetation in Europe and its consequences for fish populations. *EIFAC-CECPI occasional paper n° 19*, 52 p.
 Dumas B. 2002. Impact de la pêche sur la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis L.*) *Rapport de stage Maîtrise*. Université Paul Sabatier Toulouse. *Lo Parvi*.
 Keith P. Allardi J. (coord.). 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. *Patrimoines naturels*, 47 : 387 P. *Muséum d'Histoire Naturelle de Paris*.
 Muus et Dabström 1991. Guide des poissons d'eau douce et pêche. *Delachaux et Niestlé*.
 Quesada R. 2002a. Plan d'actions pour les étangs, lacs et autres plans d'eau de l'Isle Crémieu phase 1 : inventaire - atlas communal - propositions d'actions. *Lo Parvi*.
 Quesada R. 2002b. Plan de gestion de la réserve naturelle volontaire des étangs de Mépieu. *Lo Parvi*.
 Thienpont S. 2002. *Bilan des espèces introduites présentes sur une réserve naturelle volontaire : les étangs de Mépieu*. *Propositions de gestion*. *Lo Parvi*.

***Article paru dans le numéro 51
(février 2004) du courrier de
l'environnement de l'INRA**



Reportage photo DE SÉBASTIEN BLACHE



Herbier avant les amours © Sébastien Blache



Banc d'amours © Sébastien Blache



Herbier d'élodés avant les amours © Sébastien Blache



Perche au milieu de la végétation avant les amours
© Sébastien Blache



Amours nageant au dessus de l'herbier qu'ils ont dévasté.
© Sébastien Blache



Mousse obstruant la surface après l'arrivée des amours.
© Sébastien Blache



Amour mourant, parasité à l'œil et par des champignons
sur le corps © Sébastien Blache



Herbier dévasté par les amours © Sébastien Blache

L'Amour Blanc ? Pas si noir...

Dénoncer les pêcheurs ? Pas fin...

PAR LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LA DRÔME*

Nous ne reviendrons pas sur l'exposé de M. Quesada sur le *Ctenopharyngodonidella*, auquel le lecteur aura porté toute son attention sur sa biologie. S'il est indéniable que cette espèce a rapidement montré son efficacité sur les milieux fermés et eutrophisés, en étant un moyen de contrôle biologique des macrophytes aquatiques (CEMAGREF, 15^e conférence COLUMA, journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes, Versailles 2, 3, 4 décembre 1992), il faut cependant réorienter le débat sur l'objectivité des arguments avancés.

La fédération regrette que les seuls pêcheurs pris en considération dans cet article soient les « carapistes » : ces derniers sont aussi adhérents à nos fédérations et AAPPMA, au même titre que n'importe quel autre pêcheur du département. Il n'y a donc pas d'amalgame à faire sur une conception de la pêche plutôt qu'une autre. Si la pratique du No-Kill est une vision contemporaine de la pêche et qui plait à certains, elle ne l'est pas sur la majorité de nos adhérents qui ont le plaisir de déguster à leurs heures les résultats de leurs escapades, elles aussi naturalistes et écologiques. L'amour blanc est largement pêché dans les lacs quand il y en a, et pas forcément relâché. Sa pêche est de plus très intéressante. La prédation et la régulation existent donc, les pêcheurs sont capables de limiter l'extension de l'espèce. D'autre part, il n'existe pas sur le territoire français de pisciculture produisant des amours blancs reproducteurs, ils sont tous stériles.

Quant au fait de mettre systématiquement les pêcheurs en cause, il y a là un pas à ne pas franchir. Ne nous trompons pas de cible : l'amour blanc n'est pas le seul responsable de la disparition des herbiers et de la faune ornithologique.

- 1°) L'exposition des lacs au vent dominant,
- 2°) le marnage important des lieux : 80 cm à 1 m de différence entre la période hivernale et l'étiage d'Août- Septembre sur les lacs d'EURRE par exemple,
- 3°) la présence croissante et avérée de ra-gondins sur ces lacs.
- 4°) la fréquentation importante sur certains sites, aussi bien par les pêcheurs que par les promeneurs et autres...

L'introduction de l'amour blanc est effectivement interdite sur les eaux libres en France, pas sur les eaux closes. La Fédération de Pêche de la Drôme étant garante de l'application de la loi auprès de ses adhérents, elle n'effectue pas de déversement d'amours blancs dans les eaux libres du département, ni d'ailleurs sur les eaux closes puisqu'à ce jour la Fédération n'en détient pas, sauf une : le lac des Petits Robins à Livron dont elle est propriétaire et qui ne souffre pas pour l'instant de problèmes d'eutrophisation. L'utilisation de ce poisson n'est pour l'instant pas d'actualité. Quant aux autres plans d'eau qualifiés d'eaux closes du département, ils sont gérés par les détenteurs du droit de pêche qui peuvent être une AAPPMA, une association privée (cela peut exister, un particulier étant propriétaire d'un lac), une commune, etc... et donc placées sous leur seule responsabilité de gestion hors réglementation des eaux libres.

Les associations de pêche gérant des eaux closes sont adhérentes à la fédération, bénéficient des conseils de gestion du Conseil Supérieur de la Pêche, et du Plan Départemental de Gestion Piscicole que la fédération a mis en place. De plus, nous sommes en relation constante avec un bureau d'étude piscicole pour estimer, surtout sur les eaux closes, les besoins réels en poisson, selon la reproduction naturelle et les prises effectuées.

Si une AAPPMA estime devoir introduire des amours blancs sur son eau close, elle peut le faire sous sa responsabilité et avec le souci de savoir ce qu'elle veut faire : favoriser le milieu piscicole, ou favoriser les autres espèces ?

Car la réalité du débat est là. Aujourd'hui les milieux aquatiques font l'objet de beaucoup de convoitises, aussi bien par les associations naturalistes que par les autres utilisateurs dont les objectifs ne sont pas les mêmes : sanctuaire naturaliste, pêche, chasse, modèles réduits, baignade, campés, kayacs, etc... Il est donc clair que les pêcheurs œuvrent pour leurs adhérents, et font en sorte de favoriser l'exercice de la pêche. Vouloir éradiquer la végétation parce que cela accroche les lignes et autres outils halieutiques n'est pas dans l'optique des AAPPMA du département, la végétation

étant nécessaire à la reproduction des espèces piscicoles. Mais lorsqu'un lac se meurt par eutrophisation, il est nécessaire d'y remédier. Enfin, un oubli quand même éloquent : dans le rapport du CEMAGREF, il est admis que la présence d'amours blancs pouvait stimuler la production de poisson.

Les pêcheurs se garderaient bien de relâcher du poisson, quoiqu'en dise M. QUESADA. Ce qu'il oublie d'ailleurs de dire dans son article, c'est que la Réserve Naturelle des étangs de Mépieu que son association « LO PARVI » gère est destinée essentiellement à la découverte ornithologique et que les poissons et la pêche ne sont pas forcément son fer de lance, après renseignement pris auprès de nos amis pêcheurs Isérois. Quant à l'introduction des espèces nuisibles, les canards et autres volatiles ne transportent-ils pas des œufs sous leurs ailes et pattes ? Comment peut-on toujours accuser les pêcheurs d'introduire n'importe quoi alors que certains de nos concitoyens, certains de faire une bonne action écologique, relâchent tortues, poissons d'aquariums, jussie et autres plantes décoratives, et pourtant si néfastes pour nos milieux aquatiques ? Ces sont bien souvent les pêcheurs qui dressent les PV de pollution de nos rivières, traitent les dossiers, poursuivent en justice, par le biais des agents du CSP en majorité financés par les permis de pêche, ou par les gardes bénévoles de nos associations !

Les pêcheurs ont pour prérogatives la défense du milieu aquatique, la valorisation de la pêche, l'éducation à l'environnement et consacrent leur énergie et leur compétence à défendre ces thèmes.

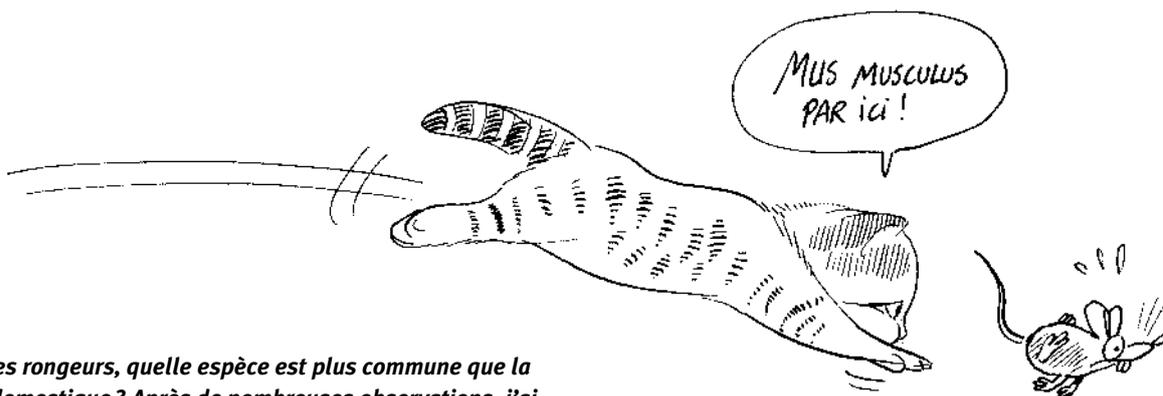
*** N.D.L.R. : LA FÉDÉRATION DES PÊCHEURS
N'A PAS SOUHAITÉ COMMUNIQUER
LE NOM DE L'AUTEUR DE CET ARTICLE**



La souris domestique

(*Mus musculus domesticus* - Ruddy, 1772)

PAR CHARLES FAUGIER*



Parmi les rongeurs, quelle espèce est plus commune que la souris domestique? Après de nombreuses observations, j'ai voulu rassembler et résumer une très abondante littérature afin de vous présenter ce petit animal.

Origine et évolution.

Les Muridés (rats, souris, mulots) sont originaires de la région du Pakistan où les lignées de *Mus* et *Rattus* se seraient séparées entre -12 et -14 millions d'années. Les plus vieux fossiles du genre *Mus* trouvés dans cette région, datent du Miocène supérieur (-5,5 Ma). En Afrique, les plus vieux fossiles du genre *Mus* datent du Pliocène supérieur (-3 Ma), mais ce n'est qu'à partir du Pléistocène moyen (-1,8 Ma), que sa présence devient importante en Afrique du Nord, en Chine, dans le Caucase et sur le pourtour méditerranéen, où vivent encore des populations commensales (1).

La souris domestique commence à coloniser le bassin méditerranéen à l'Épipaléolithique (-12 000 ans). Au Néolithique, la souris domestique n'est décrite qu'en Israël, en Turquie et à Chypre. Elle arrive en Belgique à la fin du ^ve millénaire, en Europe méditerranéenne à l'Âge du Bronze et en Grande Bretagne à l'Âge du Fer. Elle est arrivée en France tardivement, vraisemblablement par voie maritime en provenance soit du Proche-Orient, soit d'Afrique du Nord.

Systématique et Biogéographie.

La souris domestique est un rongeur de la super-famille des Muroidés, famille des Muridés, sous-famille des Murinés. En Europe, on distingue 4 espèces de souris : *Mus musculus*, *Mus spretus*, *Mus macedonicus* et *Mus spicilegus* qui peuvent être sympatriques (2). La France métropolitaine ne possède que deux espèces : la souris domestique (*Mus musculus domesticus*) et la souris à queue courte (3) (*Mus spretus*). Le rapport de la queue sur la longueur tête + corps permet de séparer nettement les deux espèces.

Répartition.

La souris grise, *Mus musculus*, est répandue dans le monde entier, à l'exception du nord du Groenland. En France, la souris domestique est présente sur tout le territoire, y compris en Corse et sur de nombreuses petites îles méditerranéennes et atlantiques, elle est strictement commensale en hiver, sauf sur le pourtour méditerranéen où certaines populations ne sont pas inféodées aux constructions humaines.

Description morphologique.

C'est un rongeur de petite taille, d'aspect assez svelte, elle a un museau effilé, des yeux relativement petits, noirs, un peu saillants, des oreilles assez grandes, dont les pavillons dépassent largement le pelage court. Les membres sont larges et courts. La queue de longueur assez proche de celle du corps mesure de 75 à 105 mm, de couleur lie de vin. La longueur tête plus celle du corps varie de 61 à 90 mm. Adulte, son poids varie de 12 à 22 g, mais des valeurs extrêmes jusqu'à 31,5 g ont été mesurées. Le pelage est court, la coloration du dos est variable allant du gris noir au gris clair, du gris brun au brun jaunâtre, le ventre est à peine plus clair sans ligne de démarcation nette.

Autres caractéristiques.

Les mâles de la souris domestique exhalent une odeur musquée caractéristique qui n'est pas aussi prononcée chez les femelles et surtout chez l'autre espèce française de souris : la souris à queue courte.





Habitat

En France, les études sur le terrain ont été réalisées surtout dans la région de Montpellier et en Camargue. Les milieux steppiques (4) constituent l'habitat d'origine de l'espèce. Hautement opportuniste, elle est parfaitement cosmopolite et, pour la plupart des populations,

commensale de l'homme. Suivant les conditions climatiques les populations vivent toute l'année ou seulement en période froide dans les habitations. En général, la souris domestique semble plus abondante en milieu urbain qu'en milieu rural où elle est devancée quantitativement par les mulots et autres espèces autochtones.

Ayant de gros besoins hydriques, elle ne fréquente pas les biotopes secs et se cantonne dans les zones où elle peut disposer d'eau douce. Elle vit donc de préférence dans les friches et les cultures irriguées, sur la bordure des étangs où l'eau est toujours présente. Elle entre alors en compétition avec la souris à queue courte. Certaines souris domestiques mènent une vie sauvage (en dehors des habitations ou autres constructions humaines) : elles creusent des galeries dans la terre. Le nid est fait d'herbes sèches. Dans les constructions et les silos, le nid est construit avec toutes sortes de matériaux, le plus souvent avec du papier déchiqueté ou des morceaux de chiffons ; il peut se trouver sous le plancher, sous le plafond, dans un trou de mur ou autre cachette.

Rythme d'activité.

La souris domestique présente une activité typiquement crépusculaire et nocturne, en toute saison. Le rythme de déplacement et d'alimentation est très marqué, avec un maximum diurne juste avant le crépuscule et un autre juste après l'aube. 80 % des activités ont lieu pendant la nuit.

Territorialité.

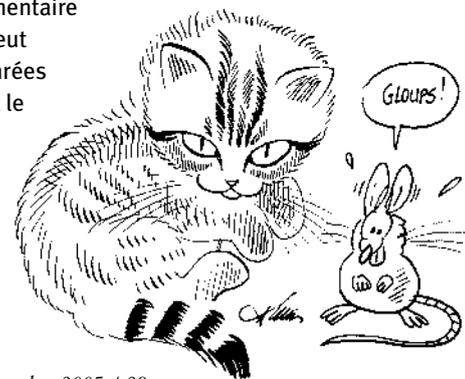
Chez la souris domestique, la surface du domaine vital varie considérablement en fonction des habitats, y compris pour les formes commensales. Lorsque la nourriture est abondante, la souris domestique limite son activité à quelques mètres carrés, surtout pendant la belle saison où elle trouve dans les champs moissonnés des abris sûrs et une alimentation assurée. Les individus qui vivent en dehors des habitations sont plus mobiles malgré des réserves temporaires de nourriture durant la période hivernale. L'urine joue un grand rôle dans la vie sociale de la souris. Son odeur est spécifique pour chaque clan de souris, elle est utilisée pour marquer les limites territoriales.

Déplacements.

Les déplacements dépendent de la structure de l'habitat, de la compétition avec les autres espèces et de facteurs sociaux. Ils sont fréquents en milieu rural, ils ont lieu principalement de bâtiments à bâtiments. Cependant des migrations individuelles sur de grandes distances (500 à 700 m) ont été observées. Des déplacements extrêmes ont été notés sur plus de 2 km, ils concernent moins de 2 % des individus d'une population.

Utilisation des ressources.

Omnivore surtout dans les habitations, la souris a une préférence pour les céréales. Le poids quotidien de sa nourriture est d'environ 3,5 g. Si cette nourriture contient de 15 à 16 % d'humidité, elle peut se passer de boire. Les fruits ont peu d'importance dans son régime. Dans la nature, les larves d'insectes, les vers et les racines sont recherchés. Son régime alimentaire étant très éclectique, elle peut parfois s'attaquer à des denrées insolites comme le plâtre et le savon !



Commensale de l'homme ?
Parfait !





Reproduction.

L'espèce se reproduit toute l'année si la nourriture est abondante. Elle peut mettre bas de 5 à 10 portées de 4 à 8 petits en un an. Il semble que le nombre de portées soit en relation directe avec la nourriture tandis que le nombre de jeunes par portée semble lié aux conditions thermiques, à la période et à l'habitat utilisé. Les souris ont normalement leur première portée à l'âge de 6 semaines à 2 mois puis toutes les 4 semaines.

Structure, densité des populations.

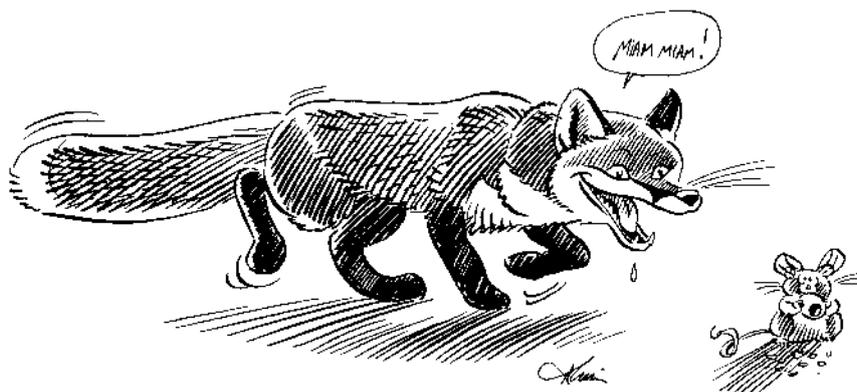
Plusieurs auteurs signalent une longévité de moins de 18 mois, et plus de 30 mois pour les individus en captivité. La mortalité juvénile est plus forte et celle des populations d'animaux âgés est plus basse dans les populations sauvages que dans les populations commensales. Au printemps les populations sauvages sont composées surtout d'adultes. Dans les habitats commensaux il y a une petite variation dans l'activité reproductrice toute l'année et l'effectif de la population est contrôlé par le recrutement et l'émigration de juvéniles essentiellement. Les densités y sont plus stables et plus élevées que dans les populations sauvages. Quand un peuplement de souris domestiques devient trop dense, il se produit une régulation des naissances.

Compétition.

La compétition avec d'autres rongeurs, tels que le mulot sylvestre ou les campagnols, campagnol des champs notamment, a déjà été évoquée. En revanche celle des populations sauvages de souris domestique avec la souris à queue courte a été étudiée tant en nature dans le sud de la France qu'en captivité. Le mâle de la souris à queue courte peut se croiser avec une femelle de souris domestique pour donner des hybrides fertiles, mais le croisement inverse forme des embryons qui meurent au 18^e jour. Comme le mâle de la souris à longue queue est très agressif, le croisement fertile ne se produit jamais dans la nature.

Prédation.

La souris domestique constitue une proie de prédilection pour les chats. Dans les pelotes de réjection de rapaces nocturnes, surtout la chouette effraie, il est fréquent de trouver des ossements de cette souris. Parmi les autres prédateurs de souris, sont cités la buse variable, les petits carnivores tels que la belette, l'hermine et le putois. Ont également été mentionnés le rat surmulot, le faucon crécerelle, le renard, les couleuvres...



Relation avec l'homme.

Depuis très longtemps l'histoire de la souris domestique est liée à celle de l'homme. Ce rongeur souille les provisions alimentaires et cause des dégâts aux différents matériaux qu'il utilise. Dans certaines habitations rurales la souris domestique devient un véritable fléau dont il est difficile de se débarrasser, malgré le piégeage ou les traitements chimiques.

Certaines mesures comme dégager la végétation près des habitations ou encore entasser la nourriture loin des habitations, peuvent aider à prévenir les problèmes causés par les souris. Sur le plan épidémiologique (maladies transmises à l'homme), la souris domestique peut transmettre la tularémie, les salmonelloses, les leptospiroses, le typhus murin et la peste. Il ne faut pas oublier que la souris domestique est largement utilisée en vivarium pour la nourriture des serpents et que les formes albinos sont les animaux de laboratoire les plus utilisés. Sur le plan juridique, cette espèce ne jouit d'aucun statut de protection. Elle n'est nullement en danger dans son aire de répartition.

- 1 - D'une façon générale une espèce liée à l'homme.
- 2 - Deux espèces sont sympatriques si leurs aires de distribution se chevauchent légèrement.
- 3 - Appelée aussi : souris d'Afrique du Nord.
- 4 - Milieu formé de végétaux de petites tailles adaptés à la sécheresse.



Mickey Mouse et ses muscles

En latin, deux mots désignaient la souris : *sorex*, dont l'accusatif *soricem* a donné notre souris, et *mus*, qu'on retrouve dans l'anglais *mouse*. Le diminutif de *mus*, *musculus*, s'appliquait à la petite souris, mais aussi à un coquillage de taille similaire et dont la forme oblongue et dodue rappelait ledit rongeur : devenu *moulsle* en ancien français, ce coquillage s'appelle aujourd'hui la moule. Et c'est par analogie également que *musculus* était utilisé pour le muscle, dont la forme et les mouvements sous la peau faisaient penser à ceux de la souris.

Source :

<http://www3.djf.vd.ch/~latin/Textes-etymologie/semantique.htm>

BIBLIOGRAPHIE

CHAPELLIER.A 1932 - Les Rongeurs de France. *Archives d'Histoire Naturelle Paris*.

FAUGIER.CH. CAUSSE.M. BUTET.A. AULAGNIER.S. 2002- *Insectivores et Rongeurs de France*. La souris domestique. *Arvicola*.T.14.N°2.

LE LOUARN.H. & SAINT GIRONS.M.C. 1977 - Les Rongeurs de France. *INRA. Paris*.

LE LOUARN.H. & QUERE.J.P. 2003 - Les Rongeurs de France. *INRA Édition. Paris*.

* CORRESPONDANT DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE GENÈVE

Recherches : *le fluvarium et l'apron*

Cet été le fluvarium de la réserve naturelle des Ramières a été le théâtre d'un travail de recherche intense. Nous avons rencontré Vighetti Stéphane et Gomes Peggy du groupe d'hydraulique appliquée aux aménagements piscicoles et à la protection de l'environnement (GHAAPPE) basé à l'Institut Mécanique des Fluides de Toulouse (IMFT) qui regroupe le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP),

l'Institut National Polytechnique (INP) et le Centre ??? (CEMAGREF) pour apporter des solutions technologiques et méthodologiques à la protection et à la restauration des populations de poissons migrateurs amphihalins et de leurs habitats. Les actions sont menées en prenant en compte non seulement l'aspect hydraulique du problème, mais aussi les dimensions biologiques et comportementales.



Canal modélisant les différents types de passe à poissons.

© Jean-Michel Faton

En quoi consiste votre recherche? Nous avons entendu parler d'échelle à poissons et d'Aprons

L'apron (*Zingel asper*) appartenant à la famille des percidés, est un poisson rare et endémique du bassin versant du Rhône. Ses exigences écologiques et la vulnérabilité de sa ponte le rendent très sensible aux modifications du milieu naturel. Depuis le début du ^{xx}e siècle, son aire de répartition a fortement diminué. Cette régression résulte directement des modifications de ses habitats engendrées par les activités humaines. Depuis les années 80, la sonnette d'alarme a été tirée par les scientifiques. Depuis 1979, l'espèce est strictement protégée au niveau européen. En 1996, l'Apron du Rhône a été qualifié d'espèce « gravement menacée d'extinction ». Il figure dans la liste rouge de la faune menacée en France. C'est ainsi un poisson indicateur par excellence ; sa prospérité mesure notre aptitude à gérer notre héritage fluvial. L'intérêt d'agir est de contribuer à maintenir la biodiversité et son importance régionale car il appartient au patrimoine naturel du Rhône et de ses affluents.

Des actions visant la conservation de l'espèce ont été entreprises dans le cadre de deux programmes européens LIFE Nature, le premier (1998-2001) élaboré par l'association Réserves Naturelles de France surtout axé sur la connaissance de l'espèce et la définition d'une stratégie de conservation, le deuxième (2004-2009) porté par le CREN (Conservatoire Rhône Alpes des Espaces Naturels) axé sur la réalisation des mesures préconisées en fin du premier programme. Dans le cadre de ce programme Life Apron II, il est prévu de décroisonner l'habitat sur certains cours d'eau par la construction d'un certain nom-

bre de passes à poissons ou par la modification de seuils pour les rendre franchissables par l'Apron. La construction d'une passe à poissons adaptée à une espèce donnée demande de connaître les capacités physiques de nage de l'espèce, ainsi que son comportement migratoire.

Le but de cette recherche était de définir, à partir du retour d'expérience sur les passes adaptées aux petites espèces et d'essais effectués en laboratoire, des critères de dimensionnement de passes adaptées aux aprons et plus généralement aux espèces benthiques (vivant sur le fond) de petites tailles.

Pourquoi travailler sur la Drôme dans la commune d'Alex ?

Pour notre recherche nous avons besoin de valider les essais hydrauliques et faire des tests avec du matériel vivant. Nous avons choisi le site de la réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme car elle nous permettait d'utiliser un dispositif suffisamment grand (fluvarium) pour installer un canal modélisant les différents types de passe à poissons et nous avons à disposition sur place le matériel biologique nécessaire pour nos recherches (23 aprons vivants). Ce fluvarium à apron a été réalisé dans le cadre du programme LIFE précédent pour permettre l'observation scientifique en captivité dans des conditions proches du milieu naturel car il reconstitue les différents habitats utilisés par l'apron.

Vous avez une installation incroyable, comment cela fonctionne t'il ?

Nous avons utilisé plusieurs caméras (aériennes et subaquatiques), disposées de manière judicieuse, pour filmer les poissons dans chaque configuration. Une caméra à l'entrée et une à la sortie du canal nous ont permis d'évaluer le temps nécessaire au franchissement des différents types de passes. Afin d'étudier le comportement des aprons, une caméra immergée a été installée au sein de l'écoulement. L'apron ayant une activité essentiellement nocturne, les enregistrements ont été effectués sur cassettes vidéo, à partir



L'apron vit sur le fond de la rivière.

© Jean-Michel Faton

de la tombée du jour de manière quotidienne, deux projecteurs infrarouges de forte puissance nous permettant de filmer de nuit.

Quelle forme prendra l'aboutissement de ce travail ? À quoi servira t'il ? Qui pourra l'utiliser ?

Le programme LIFE II prévoit l'aménagement de plusieurs ouvrages sur certains affluents du Rhône (Ardèche, Drôme) et la Loue (affluent du Doubs). Nos expérimentations permettront aux différents bureaux d'études chargés de la réalisation de ses aménagements, de proposer des solutions adaptées à l'espèce et à chaque site. Comme par exemple la passe à poisson du seuil de Livron, site stratégique pour les aprons et premier obstacle sur la Drôme, à 2 km en amont de la confluence avec le Rhône, qui pose des problèmes de franchissement.

Le public a-t-il pu vous rencontrer et découvrir votre travail ?

Malheureusement le site d'étude étant interdit au grand public pour des raisons de sécurité, nos expérimentations n'ont pu être vues que par les personnes habilitées. Cependant nous avons eu l'occasion de fournir des expli-

cations orales aux différentes personnes intéressées, rencontrées tout au long de notre séjour à la réserve naturelle des Ramières. Nous tenons à remercier le personnel de la réserve des Ramières et tout particulièrement le conservateur M. J.M. Faton pour leur chaleureux accueil.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- Marion LANGON : *Coordinatrice du programme Apron Life II*
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN)
Maison forte - 2, rue des Vallières - 69390 Vourles
Tél. : 04 72 31 84 64
marion.langon@espaces-naturels.fr
- Michel LARINIER - GHAAPPE- IMFT
Avenue du Professeur Camille Soula - 31 400 Toulouse
Tél. : 05 61 28 58 69 - Michel.Larimier@imft.fr
- J.-M. FATON, conservateur de la réserve naturelle des Ramières
Réserve naturelle des Ramières - route de la Gare - 26 400 ALLEX
Tél. : 04 75 62 65 60
ramieres@espaces-naturels.fr

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT MOREL

La fête de la rivière

PAR NOÉMIE CLO*



Le contrat de rivière Drôme et haut Roubion (CRD) est un outil permettant de réaliser des actions en faveur de la rivière Drôme et de son bassin-versant. Il comporte un volet sensibilisation et information. La volonté de sensibiliser et d'informer est à l'origine d'un véritable partenariat entre trois structures : la maison des Ramières, le CPIE Vercors et la FRAPNA Drôme qui se sont mobilisées pour préparer et réaliser des interventions destinées aux scolaires.

Depuis 1999, ces professionnels de l'éducation à l'environnement et l'Éducation Nationale ont proposé un programme à de nombreuses classes. Ce dernier comprend 3 animations prédéfinies permettant de découvrir, comprendre et connaître la rivière. Ces prestations sont subventionnées par le biais du CRD (Contrat de Rivière Drôme).

L'année 2005 marque la dernière année du CRD. À cette occasion un programme plus important comprenant 6 séances a été proposé aux écoles. Les enseignants ont pu choisir un axe de travail lié à l'eau. Les animateurs ont mis en œuvre des approches diversifiées (scientifique, artistique, sensorielle...). Les différents projets ont tous fait l'objet d'une production mettant en valeur les découvertes et les démarches sur les différents axes retenus.



La fête de la rivière du 17 juin 2005 s'est traduite par :

- Une rencontre entre les classes participantes,
- Une exposition des travaux réalisés sous formes de maquettes, sculptures, photos, pièces de théâtre, chansons, diaporamas, films, dessins, jeux collectifs, livres géants,...
- Un spectacle sur l'eau,
- Un grand jeu de piste.

Cette journée a été un moment fort permettant aux enseignants, aux élèves, aux intervenants et aux structures partenaires de se rendre compte de la diversité des projets et des productions. L'engouement partagé par les participants a vraiment renforcé la sensibilisation de tous sur les problématiques aquatiques et a fourni de nombreuses pistes pour s'inscrire en tant qu'acteur sur sa rivière.

Au-delà de la fête de la rivière, ce travail de partenariat sur plusieurs années entre les structures d'éducation à l'environnement a été très riche tant pour les participants (enfants, enseignants et jeunes adultes) que pour les intervenants. Il a démontré l'importance et l'utilité d'œuvrer ensemble. Il a également permis d'échanger sur les pratiques, les approches et sur la création d'un outil pédagogique (jeu : lavez l'eau).

* ANIMATRICE FRAPNA

650 CHAMOIS À TUER DANS LA DRÔME EN 2005-2006 ⁽¹⁾



C'EST LA RÉPONSE du Préfet
et du Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt
(DDAF) au **cri d'alarme** argumenté des naturalistes de la FRAPNA
et du CORA Drôme – lancé dans le n° 126 (mai-juin 2005) des *Épines
drômoises* « *Chamois drômois: le début de la fin?* ». Le mépris de **25 années de
travail naturaliste**, en dit long sur la nature des liens particuliers qui unissent les plus
hauts représentants de l'État – dans notre département – à la Fédération des chasseurs...

(1) Une centaine de plus
qu'en 2004-2005.

Le courrier des lecteurs

Les poteaux métalliques tuent encore !

Retraité de « France Télécom », j'ai passé de nombreuses journées dans mes dernières années de service à poser des bouchons sur des poteaux métalliques. J'ai conservé l'habitude de jeter un œil sur le haut de ces fameux poteaux et je suis consterné de voir des artères entières qui n'ont jamais eu, ou n'ont plus ce genre de protection, car les premiers bouchons en plastique ne résistaient pas très longtemps aux rayons solaires. Tous ces poteaux sont donc de vrais pièges pour de nombreuses espèces d'oiseaux qui, pensant trouver là un refuge, ne peuvent plus en sortir et meurent de faim au fond.

J'ai participé dernièrement à l'arrachage d'un de ces poteaux à la lisière d'un petit bois. Il y avait au fond 27 cadavres de mésanges bleues. Presque à chaque arrachage pour raisons de travaux, mes anciens collègues trouvent des cadavres de mésanges, de chouettes, de merles et de nombreuses autres espèces.

Quand on sait qu'une personne, qui pour déguster une grive pose un piège plusieurs jours et se fait pincer, paie très cher son forfait, quelle devrait être la sanction à envisager envers « France Télécom » qui laisse toute l'année, dans toute la France, des milliers de pièges tout aussi redoutables ?

MICHEL BOURGUIGNON

La réponse de J.-F. Noblet :

Bonjour

Vous avez tout à fait raison. Il est scandaleux que l'on trouve encore des milliers de poteaux France Télécom en métal creux et non bouchés en France et dans la Drôme. Cela piège et tue des millions d'oiseaux (chouettes, sittelles, mésanges, pics...), de chauves souris, d'écureuils, et même de serpents (couleuvre d'esculape).

Il existe des bouchons en plastique noir qui, malheureusement, s'enlèvent et des bouchons en métal galvanisé qui sont difficiles à voir au sommet. Pour s'assurer qu'un poteau n'est pas bouché il faut faire le tour avec une paire de jumelles et chercher les languettes de plastique noir (2 cm) ou du métal galvanisé arrondi (1 cm). Noter le n° du poteau qui se trouve sur une plaque de plastique bleue accrochée au milieu du poteau et prévenir la FRAPNA et le responsable de France Télécom pour votre département.

Devant une telle indifférence de ce service public responsable de millions de destructions d'espèces protégées, il serait possible que toutes les associations concernées (FNE, FRAPNA, LPO, SPA, WWF...) informent leurs adhérents qu'ils ont la possibilité de choisir un opérateur plus respectueux de la nature pour leurs communications. Ce serait une menace extrêmement efficace pour que cesse le scandale et qu'enfin tous les poteaux soient bouchés !

Cordialement

J.-F. NOBLET

« Un braconnier de l'Escrinet victime des colères de la nature ».

Bonjour, concernant Didier Malclès, l'un des chefs de file des braconniers de l'Escrinet et ancien président de la fédération départementale de chasse de l'Ardèche, voici une anecdote racontée par la revue « l'écho des Cévennes » (juin 2005) et dont l'authenticité m'a été confirmée par des habitants des Cévennes.

Sur une commune où ce personnage peu recommandable a pris l'habitude de chasser, il a décidé d'installer un mobil-home pour y loger son équipe de chasse, le tout sans autorisation légale et sans permis, car ce monsieur, selon les dires de ses détracteurs, est un personnage quasi intouchable...

Or, le jour même de l'installation de ce mobil-home, la nature vengeresse a fait souffler une énorme tempête qui l'a littéralement pulvérisé... Toutes les Cévennes ardéchoises en rigolent encore !

Sur ce, je vous laisse. Amicalement.

JEAN CLAUDE COURBIS.

« Le parc de la Vanoise un nouveau Médoc ? »

Il se passe des choses extrêmement graves en ce moment dans le parc de la Vanoise. Des élus locaux, de haute Maurienne, en nombre croissant, signent des arrêtés illégaux pour permettre à des groupes de braconniers, éleveurs et chasseurs, d'entrer illégalement dans la zone centrale du parc de la Vanoise et d'y détruire les loups.

Selon le Dauphiné libéré du 23 juillet 2005, la veille, une première équipe de braconniers serait allée sur les hauteurs de Termignon sans aucune réaction des autorités. Banalisant des agissements dignes d'une république bananière, faisant du massif de la Vanoise une zone de non droit et mettant en danger la vie des gardes et des naturalistes (un premier incident a été signalé), cette situation exige de l'ensemble des associations une réponse à la fois judiciaire et bien sûr médiatique particulièrement ferme et spectaculaire. Car en plus du loup, l'intégrité du parc de la Vanoise est menacée.

Pour finir, un député UMP de Savoie, Michel Bouvard, un anti-loup obsessionnel, veut dans le cadre de la réforme des parcs nationaux déposer un amendement permettant la destruction des grands prédateurs dans les zones protégées !

JEAN CLAUDE COURBIS.



Comptages oiseaux en Drôme

COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU :

dimanche 15 janvier 2006

(En partenariat avec le CORA Drôme)
Participation à une activité de travail scientifique : le comptage des oiseaux d'eau hivernants au bord du Rhône et de la Drôme.

Rendez-vous à 8h30 à la Maison des Ramières.
Inscription obligatoire.

LES OISEAUX DE PRINTEGARDE :

samedi 11 février 2006

Balade au confluent de la Drôme et du Rhône sur la Réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde pour observer les oiseaux d'eau : hérons, grèbes, canards... *Équipement : prévoir de bonnes chaussures, des vêtements chauds et des jumelles si possible.*

Rendez-vous à 14h à la Maison des Ramières.
Inscription obligatoire.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Maison des Ramières
Communauté de Communes du Val de Drôme.
Route de la gare - 26 400 ALLEX
Tél. : 04 75 62 65 60

Le maire René Saussac,
M^{me} Danielle Breyton conseillère générale
et François Morel président
de la FRAPNA Drôme.

Les journées FRAPNA du patrimoine naturel dans la vallée de la Gervanne

Les 17 et 18 septembre derniers a eu lieu la 10^e édition des Journées FRAPNA du Patrimoine Naturel. Cette année le choix s'était porté sur la Vallée de la Gervanne : le week-end s'est déroulé à Beaufort sur Gervanne. Malgré une météo « fraîche et ventée », toute l'équipe de la FRAPNA a été heureuse d'accueillir plus de trois cents personnes sous les marabouts installés sur l'Esplanade de Beaufort. Il faut dire que grâce à Michèle Walch, Gilles Xueref, l'Association Castor et Homme, Marie-Noëlle Brugerolle et Béatrice Pecout, les lieux ont été ornés de dessins, d'aquarelles, de photos, d'images, de sculptures et d'un herbier spécifique de la vallée.

Le programme proposé a permis de découvrir un patrimoine exceptionnel qu'il aurait été dommage d'ignorer. La dégustation de produits locaux (vin, bière, charcuterie, fromages de chèvre, pain d'épices, raisins, jus de fruits,...) a régalé tous les participants après une après-midi bien remplie. Mais tout cela n'aurait pas pu se faire sans l'aide et le soutien de tous les adhérent(e)s et ami(e)s du secteur, les bénévoles, les naturalistes, les salariés, et nos remerciements vont tout particulièrement à :

Monsieur Saussac, Maire de Beaufort et toute l'équipe municipale qui nous ont accueillis si chaleureusement sur la commune, Damien Jacquel, adhérent et Président du Groupe d'Animations Beaufortoises et Michel pour le prêt du matériel et de leurs bras musclés, Henri Bouvat pour « ses lumières », Jean Noël Couriol pour ses récits historiques, Jean-Marie Buis du syndicat d'initiative du Pays de Gervanne pour les balades autour de Beaufort, Emmanuelle Soubiron (Garde PNRV) pour sa lecture du paysage sur Plan de Baix, Sébastien Penel (Association Castor et Homme) pour sa surprenante découverte sur les indices de castors dans la Gervanne, Alain Guichard pour sa balade sur Savel, Maya et l'âne en promenades autour de Beaufort pour le plus grand plaisir des enfants, La Ferme du Pescher à Omlèze et la Ferme Baume Rousse à Cobonne, Jean Louis Tardieu pour son étude sur le devenir des réserves en eau de Beaufort, Michel Monnier (Gîte de Charousse à Gigers) pour sa précieuse collaboration et sa connaissance des lieux et Roger Mathieu, Président d'Honneur de la FRAPNA et enfant du pays de Gervanne. Sans oublier Madame Danielle Breyton, conseillère générale du Canton pour son mot d'encouragement pour la protection de la Nature et de l'Environnement.

Toute l'équipe de la FRAPNA vous remercie chaleureusement et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 11^e édition dans un autre lieu, dans un autre environnement exceptionnel de la Drôme à découvrir... À suivre !



© Sylvie Thirion



La Cohabitation Hommes/Grands Prédateurs en France (Ours et Loup)

Cet ouvrage est un recueil d'articles de fond, abordables et de qualité, sur les enjeux que posent la présence de l'ours et du loup en France. Suite au colloque d'Orléans et en rapport étroit avec l'actualité, de jeunes chercheurs et des acteurs de terrain exposent leurs travaux, réflexions et expériences de terrain.

Actuellement en vente au prix de 15,62 € (12 € + 3,62 € de frais de port)

Renseignements et commande à Nature Centre – 71 avenue Charles Péguy – 45800 st JEAN DE BRAYE – Tél. : 02 38 61 06 11 – mellenuz@tis-calco.fr

Rencontres hivernales au Château de Liviers (en Ardèche) « Sous la glace, les braises... » se dérouleront à Lyas (près de Privas) du 2 au 4 décembre 2005.

L'objectif de ce week end est de lier la Nature et la Culture, de réunir des approches sensibles et rationnelles, de lutter contre le conformisme culturel et de se mobiliser pour la sauvegarde de notre belle planète. Il y aura du temps et de la place consacrés à l'échange, aux rencontres, à des forums de discussions, des points d'information, des scènes ouvertes musicales ou poétiques, des spectacles (la compagnie du Théâtre des Chemins, la forêt des contes, le Théâtre de l'Opprimé...)

Pour tout renseignement: Sandra et Sarah pour le collectif Nature Culture ou FRAPNA Ardèche – Le village – 07 200 st ÉTIENNE DE FONTBELLON Nature.culture@no-log.org ou frapna-ardeche@frapna.org

À lire: « La grise du Vercors »

Dans le N° 99 du Courrier des Épines Drômoises consacré à l'autour des palombes Jean Paul Vieron notait qu'un des moyens de lutter contre la prédation de ce rapace était la réintroduction de volailles rustiques dans les poulaillers.

Dans le Royans, la « grise du Vercors », poule locale, est de retour grâce au travail patient de petits éleveurs passionnés. Le livre écrit par Evelyne Tézier remonte aux origines de la domestication; traite de l'expansion des gallinacés dans le monde antique et en Gaule; S'intéresse à la génétique de la couleur gris coucou; explique la disparition de cette poule lors de l'industrialisation de l'agriculture et son retour actuel. À partir du 18 novembre vous pourrez vous procurer cet ouvrage original en librairie ou chez l'éditeur « Atelier les moyens du bord », chez Roger Reynaud, les Rimets - 26190 st Jean en Royans.

9^e foire aux fruits d'hiver à Saoû

Elle se déroulera sur les 3 places du village le dimanche 20 novembre 2005 toute la journée. Le thème de la foire reste le même: fruits d'hiver ou produits transformés. Les activités liées à la production automnale sont présentées. La foire aux fruits d'hiver se veut une invitation à la détente, à la découverte de nouveaux produits, à la rencontre de saveurs et de savoir faire.

Le dimanche 20 novembre prenez un moment pour venir à Saoû, cela vaut le détour.

L'agenda du jardinier 2006. Un brin d'insolite au jardin

Inventif, cet agenda développe chaque année un thème différent. Pour sa 26^e édition, il jette un regard curieux sur les rencontres insolites à faire au jardin. Du microcosme des mous-ses au système anti-radar des papillons, en passant par le psen, tueur de pucerons, le lecteur découvre son jardin sous un nouveau jour. Compagnon irremplaçable du jardinier, l'agenda lui confie ses astuces, rappelle les dates incontournables, prodigue de précieux conseils techniques, fournit un calendrier lunaire et une liste d'adresses utiles. L'agenda du jardinier est aussi un outil très pratique grâce à son aide-mémoire, et aux pages vierges qu'il réserve au jardinier pour mémoriser ses expériences: il note ainsi les dates de semis ou repiquages, les durées de germination, les indications météo, les époques de floraison... Autant d'informations utiles pour les printemps à venir!

Vente en librairie, dans les magasins de produits bio ou par correspondance: prix 12 € S'adresser à Terre Vivantes – Domaine de Raud 38710 MENS Tél.: 04 76 34 80 80 e-mail: info@terrevivante.org

L'Association CASTOR et HOMME

propose sur son site internet différents livres et objets disponibles à la vente. Vous trouverez la liste ainsi que le bon de commande à l'adresse suivante: <http://www.castorethomme.org/Boutique.htm>

Le Guide des Alternatives 2005 (Éditions du Fraysse) est sorti.

Ce guide est devenu une référence par la somme des informations utiles et denses réunies sur plus de 1300 pages. Par « Alternatives », nous avons considéré tout ce qui permet à l'homme de progresser vers une société plus humaine et respectueuse de la planète. Il nous ouvre des pistes pour « vivre et travailler autrement ». Très utile pour ceux qui recherchent de nouvelles solutions face aux impasses de notre société actuelle.

À commander aux Éditions du Fraysse pour le prix de 20 €.

Éditions du Fraysse – Les Immosines – 82 230 MONTCLAR DE QUERCY

Tél.: 05 63 30 33 55 – Fax: 05 63 30 34 39

